Insee Conjoncture
Guyane

Antilles-Guyane

N° 2
Juin 2016

Le bilan économique 2015

L'économie guyanaise en attente de nouveaux moteurs

Insee
Mesurer pour comprendre

Les différentes analyses de ce bilan économique 2015 ont été rédigées par l'Insee ainsi que les partenaires suivants : l'Institut d'Emission des Départements d'Outre-mer (Iedom), la direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (Deal), la direction de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (Daaf), le Centre National d'Études Spatiales (CNES), la Chambre de Commerce et d'Industrie de Guyane (CCIG) et le Grand Port Maritime de la Guyane. Nous les remercions vivement de cette précieuse collaboration au service de l'information du public.

Avertissement

La rédaction de ce bilan économique s'échelonne de janvier à mai 2016. Les données analysées sont celles disponibles à la date de rédaction des différents articles. Certaines ont pu légèrement évoluer depuis.

Signes conventionnels utilisés

… Résultat non disponible
/// Absence de résultat due à la nature des choses
e Estimation
p Résultat provisoire
r Résultat révisé par rapport à l'édition précédente
n.s résultat non significatif
€ euro
M Million
Md Milliard

Avant - propos

Le Bilan économique 2015 de la **Guyane** est la deuxième édition d'une publication au contenu mutualisé pour l'ensemble des régions françaises. Cette harmonisation traduit la volonté de fournir aux observateurs régionaux un ensemble homogène de données, bâti sur un socle commun de thèmes et d'indicateurs. Ce Bilan Économique (BE) s'inscrit également dans la volonté de rationaliser les publications Insee, et de rendre cohérentes les collections nationales et régionales, il vient compléter la note de conjoncture de l'Insee publiée en juin.

Cet ouvrage retrace, pour ses lecteurs les faits et les tendances de l'année écoulée, autour de cinq thèmes : emploi et marché du travail, prix, consommation des ménages, activité du secteur privé et commerce extérieur. La situation économique de la Guyane en 2015 est ainsi exposée à travers 12 chapitres thématiques relatifs à l'activité régionale, complétés d'un chapitre de cadrage consacré à la conjoncture nationale et internationale.

Coordonné par l'Insee, le Bilan économique 2015 de la **Guyane** bénéficie des contributions de l'Institut d'Émission des Départements d'Outre-mer (Iedom), de la direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (Deal) et de la direction de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (Daaf), de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Guyane, du Centre National d'Études Spatiales (CNES) et du Grand Port Maritime de la Guyane.

Nous tenons à les remercier vivement de cette précieuse collaboration au service de l'information du public.

Le Directeur Interrégional
de l'Insee aux Antilles-Guyane

Didier Blaizeau

Sommaire

Avant - propos 1

2015 en quelques dates 4

Synthèse régionale 5
L'économie guyanaise en attente de nouveaux moteurs

Contexte national et International 6
Consolidation de la croissance nationale dans un contexte mondial atone

Cadrage macroéconomique 8
Le secteur spatial, principal moteur de la croissance

Emploi salarié 10
Timide progression de l'emploi en 2015

Chômage 12
Un taux de chômage élevé mais stable

Prix 14
Un faible niveau d'inflation

Épargne crédit 16
Le financement de l'économie reste bien orienté en 2015

Démographie d'entreprises 18
Troisième année consécutive de baisse des créations

Agriculture 20
Le foncier, acteur du développement agricole

Spatial 22
Le spatial en Guyane en 2015 : consolidation de la base et préparation de l'avenir

Construction 24
Un parc social en progression rapide

Transport maritime et aérien 26
Trafic aéroportuaire en poupe, trafic maritime en légère baisse

Tourisme 28
Une fréquentation hôtelière en hausse

Commerce extérieur 30
Échanges commerciaux en retrait

Synthèse régionale Guadeloupe 32
Une activité mieux orientée

Synthèse régionale Martinique 33
L'activité économique en Martinique reprend des couleurs en 2015

Définitions 34

2015 en quelques dates

Emilie Charles-Euphrosine, Insee

29 janvier :
Les rencontres de l'emploi associatif en Outremer ayant pour thème « la stratégie de développement des territoires » ont eu lieu en Guyane. L'emploi associatif répond au besoin d'insertion professionnelle des jeunes et à la professionnalisation de l'emploi.

23 février :
Deux produits Guyanais ont obtenu une médaille de bronze au salon de l'agriculture à Versailles : la bière Jeune Gueule, fabriquée à Matoury, et le rhum vieux Saint-Maurice, la Cayennaise 10 ans d'âge.

9 mars :
Les Assises de la commande publique ont eu lieu dans les locaux de la préfecture en présence d'un médiateur national des marchés publics. La préférence locale pour l'attribution des marchés publics a fait débat alors que de gros chantiers sont prévus pour l'année 2015-2016.

23 avril :
Dans le cadre de l'évaluation de la loi de régulation économique, la députée Ericka Bareigts s'est rendue en Guyane dans une grande surface, pour mieux se rendre compte des difficultés de l'application de la loi Lurel. Le rapport a été remis à l'assemblée nationale le 16 décembre 2015.

27 avril :
La Cogumer rénove l'ancienne Compagnie Française de Pêche Nouvelle (CFPN), au port du Larivot pour y installer une deuxième ligne de production. L'usine de transformation des produits de la mer lancera en début 2016 une nouvelle gamme de produits. Le Cogumer transforme 1 200 tonnes de poissons par an, en moyenne.

14 mai :
Pour soutenir les porteurs de projets dans leur démarche de création d'entreprises, la pirogue régionale de la création et de l'Europe offre un accompagnement personnalisé aux communes de l'Est et de l'Ouest guyanais et des Savanes.

18 mai :
Lancement des travaux d'élaboration de la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) par le préfet de région Eric Spitz et la vice-présidente de région Hélène Sirder.

29 mai :
Le Centre hospitalier Andrée Rosemon et le plan local pour l'insertion et l'emploi intercommunal de Guyane ont signé une convention. Le Char s'engage à favoriser l'emploi des personnes en situation d'insertion dans les marchés publics.

31 mai :
L'Association pour le Droit à l'Initiative économique (Adie) lance une campagne en direction des chômeurs vivant dans les quartiers ou dans les zones isolées où l'absence de relais d'information constitue un obstacle supplémentaire à leur insertion dans le monde du travail.

4 juin :
Pour accompagner les chefs d'entreprise en croissance d'activité dans leur démarche de recrutement, une convention de partenariat a été signée par le préfet de région Eric Spitz et le directeur régional de la caisse des dépôts et consignations des Antilles Guyane, avec cinq opérateurs d'aide à la création d'entreprises en Guyane : l'Adie (association pour le droit à l'initiative économique), la BGE (Boutique de Gestion), l'Union des couveuses « nou la ke to », Initiative Centre Est Guyane et Initiative Ouest Guyane.

10 juin :
Le Président de l'agence du Service civique, François Chérèque, en visite en Guyane, sensibilise les collectivités et les associations au dispositif du service civique. Le service civique : une aide pour les jeunes, une opportunité vis-à-vis de l'emploi et du service public.

4 juin :
Pour soutenir l'emploi dans le BTP, la Fédération régionale du BTP a mobilisé plus de 1 000 personnes dans les rues de Cayenne.

5 juin :
Pôle Emploi et le RSMA (Régiment du Service Militaire Adapté) ont renouvelé leur partenariat pour les personnes qui se retrouvent sans solution pour l'emploi. Chaque année, le RSMA accueille plus de 500 jeunes à Cayenne et à Saint-Jean pour les formations professionnelles.

18 juin :
Le Medef propose aux élus une stratégie de développement économique pour la Guyane : la création d'un comité de développement économique, notamment d'une zone franche sociale, le développement du tourisme et une politique de marketing territorial.

25 juin :
La Guyane est la seule région ultramarine à bénéficier d'un contrat de destination pour mettre en valeur ses atouts touristiques. Le projet porté par la Région a été retenu. Il se compose de quatre contrats de destination territoriaux : littoral de Guyane, Maroni, Approuague-Oyapock et Cœur de Guyane.

21 juillet :
La société toulousaine Rhum Toucan a signé un accord exclusif avec la rhumerie Saint-Maurice de Guyane pour fabriquer du Rhum à Toulouse. La Culture de la canne à sucre et la distillation se font en Guyane et la transformation à Toulouse. La société toulousaine propose trois variétés de rhum.

21 juillet :

Après Rémire-Montjoly, Macouria, Cayenne, Kourou et Saint-Laurent, c'est au tour de Matoury de signer le contrat de ville pour la période 2015-2020 en présence du préfet de région et de la présidente de la communauté d'agglomération de communes du littoral (Cacl).

23 juillet :
L'octroi de mer a été prorogé jusqu'en 2020. Cet impôt est applicable dans les départements d'Outre-mer aux importations et aux livraisons de biens produits localement.

6 août :
Dans les serres de Montsinéry, c'est la fin de quarantaine pour les plants de banane venus du laboratoire Vitropic dans l'hérault. Les premières bananes guyanaises sans pesticide sont vendues sur le marché à 1,80 euros le kilo.

24 août :
En visite en Guyane, le ministre de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique « Emmanuel Macron », rencontre les professionnels de la filière bois, visite deux sites aurifères légaux, le centre spatial guyanais et le centre d'étude de la biodiversité amazonienne.

30 septembre :
L'État entreprend de faciliter la vie des entreprises en signant un protocole d'accord avec les représentants du Groupe Guyane Economie. Cette convention permettra aux entreprises d'accéder plus facilement aux marchés publics et au futur chantier d'Ariane 6. Ces accords concernent les dettes fiscales et sociales et la mise en place de procédures relatives au recouvrement et exonérations familiales.

17 octobre :
La Région a signé son premier contrat de destination touristique avec l'Etat. Cette opération devrait permettre à la Guyane d'établir de nombreuses opérations de développement et de renforcement du tourisme. Ce contrat est un enjeu majeur pour l'emploi dans le domaine touristique.

4 décembre :
Le programme de développement rural de la Guyane 2014-2020 lancé par l'Europe vient en aide aux jeunes agriculteurs. Un fonds d'aide européen est prévu à l'installation des jeunes agriculteurs, à la formation et à la modernisation.

Synthèse régionale
L'économie guyanaise en attente de nouveaux moteurs

En 2014, l'économie de la Guyane était en croissance soutenue, portée par l'activité intense du secteur spatial. Cette évolution favorable en Guyane se fait dans un contexte mondial encore morose. En France, la croissance reste faible même si elle se consolide. En revanche, la zone Amérique latine et Caraïbes traverse de grandes difficultés (– 0,1 %). Les deux pays voisins de la Guyane, le Surinam et le Brésil, sont en pleine crise politique. Dans ce contexte, l'économie guyanaise reste portée par le secteur spatial et l'investissement des entreprises et des ménages, qui ne compensent qu'en partie la stagnation de l'emploi, la faible commande publique et une consommation des ménages en berne.

Katia Le Goaziou, Rémi Charrier, Insee

Secteur spatial, investissement des entreprises et des ménages : les moteurs de l'économie restent inchangés

En 2015, le Centre Spatial Guyanais (CSG) a lancé 12 fusées ayant permis de mettre sur orbite 21 satellites. Comme en 2014, l'activité spatiale se maintient à un niveau élevé. Bien orientée, elle devrait rester dynamique avec le début des travaux sur le programme Ariane 6 et un important carnet de commandes. Malgré un ralentissement, l'économie guyanaise reste bien irriguée par les financements bancaires. Les crédits d'investissement des entreprises guyanaises sont dynamiques, en hausse de 41 M€ en 2015 et atteignant 487 M€. Les ménages accroissent leurs investissements dans l'habitat. Le rythme de croissance s'accélère (+ 11,4 %) et l'encours des crédits immobiliers des ménages atteint 791 M€.

Ces bons indicateurs ne se répercutent que peu sur la situation de l'emploi. L'emploi salarié est certes en augmentation de 1 % en 2015, mais à un rythme nettement moins rapide que la croissance démographique (+ 2,2 %). Le taux de chômage augmente légèrement et s'établit à 21,9 % de la population active alors que le nombre d'inactifs dans le halo du chômage est en forte hausse.

Faiblesse de la commande publique et de la consommation des ménages

Avec des mises en chantier de logements à un niveau faible, la baisse de la commande publique, et la baisse des dépenses d'investissement des collectivités, le secteur de la construction reste en crise pour la deuxième année consécutive. Les salariés du secteur sont fortement touchés et leur nombre a diminué de plus de 7 %. Les créations d'entreprises dans la construction poursuivent leur chute, avec une diminution de 10 % par rapport à 2014. La crise dans la construction se répercute sur deux secteurs de l'économie. L'activité du port est en baisse, du fait notamment de la baisse des importations de matériaux de construction (– 18 % de ventes de béton prêt à l'emploi). Le marché automobile est également touché : les ventes de véhicules utilitaires et industriels sont en forte baisse.

La baisse des prix de l'énergie et des produits manufacturés ne semble pas avoir eu un effet positif important sur la consommation des ménages en 2015. Ainsi, les importations de biens de consommation des ménages sont en baisse alors que la population croît. Après trois années de baisse, les ventes de voitures particulières augmentent de nouveau, sans retrouver le niveau de 2011.

Au final, la situation en 2015 est comme en 2014, contrastée. Deux des principaux moteurs de l'économie guyanaise, la commande publique et la consommation des ménages, affichent des résultats décevants. La forte augmentation de l'enveloppe consacrée à la construction de logements sociaux, les travaux sur la base spatiale et la stabilité des prix pourraient permettre de relancer ces deux composantes de l'économie guyanaise en 2016.

Contexte national et international
Consolidation de la croissance nationale dans un contexte mondial atone

Jean-Baptiste Berry, Insee

En 2015, l'activité économique mondiale reste atone tandis que celle de la zone euro reprend du souffle. L'activité économique française augmente de 1,3 %. Dans les pays dits « émergents » et les pays « en développement », qui représentent toutefois plus de 70 % de la croissance mondiale, la croissance a ralenti pour la cinquième année consécutive, tandis qu'une reprise modeste s'est poursuivie dans les pays aux économies dites « avancées ». Trois transitions importantes continuent d'influer sur l'activité mondiale et ses perspectives. La première concerne le ralentissement progressif de l'activité économique en Chine et la réorientation progressive de l'investissement et de l'industrie manufacturière vers la consommation et les services. La seconde porte sur la forte baisse des prix de l'énergie et d'autres produits de base. La troisième est relative au décalage des politiques monétaires entre d'une part un durcissement progressif de la politique monétaire des États-Unis dans le contexte d'une faible reprise, et d'autre part l'assouplissement de celles de plusieurs autres grands pays avancés.

Une activité mondiale modérée en 2015

À l'échelle mondiale, l'activité économique a progressé de + 3,1 %, soit la plus faible progression depuis la récession de 2009. L'activité manufacturière et le commerce restent faibles en 2015 en raison d'une demande et d'un investissement modérés, notamment une baisse de l'investissement dans les industries extractives. En outre, la baisse spectaculaire des importations dans plusieurs pays dits émergents et pays en développement qui connaissent des difficultés économiques pèse sur le commerce mondial : ce dernier a fortement reculé au premier semestre 2015 avant de rebondir au second semestre à la faveur du rétablissement des échanges en Asie. Sur l'ensemble de l'année, les échanges mondiaux ont progressé de 2,5 %, après + 3,2 % en 2014 et + 2,4 % en 2013.

Les prix du pétrole ont diminué sensiblement en 2015, en raison d'anticipation sur des hausses soutenues de la production des pays membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole, tandis que la production pétrolière mondiale continue de dépasser la consommation. Les prix des autres produits de base, en particulier des métaux, ont aussi reculé. La baisse des prix du pétrole met à rude épreuve la situation budgétaire des pays exportateurs de carburants et pèse sur leurs perspectives de croissance. Dans les pays importateurs, surtout dans les pays dits avancés, où les baisses des prix sont répercutées intégralement sur les usagers, cette baisse soutient la demande des ménages et réduit les coûts de l'énergie pour les entreprises.

L'assouplissement monétaire dans la zone euro et au Japon se poursuit en 2015, tandis qu'en toute fin d'année, la Réserve fédérale américaine s'est affranchie de la borne du zéro en relevant le taux des fonds fédéraux. Globalement, les conditions financières dans les pays avancés restent très accommodantes. Les perspectives d'un relèvement progressif des taux directeurs aux États-Unis, ainsi que des accès de volatilité financière sur fond des craintes relatives aux perspectives de croissance dans les pays émergents, ont contribué à une baisse des flux de capitaux et à de nouvelles dépréciations monétaires dans beaucoup de pays dits émergents.

Regain en zone euro

L'activité économique est restée maussade dans les pays dits émergents, notamment en Chine où l'activité a encore ralenti, et dans les pays producteurs de pétrole qui ont pâti de la faiblesse de son cours. L'activité des économies dites avancées s'est consolidée après 2014, même si leurs exportations vers les pays dits émergents ont fléchi.

La croissance des pays anglo-saxons s'est affaissée du fait de leur investissement productif ; en moyenne sur l'année 2015, l'activité des États-Unis a autant progressé qu'en 2014 (+ 2,4 %), la consommation des ménages contribuant pour l'essentiel. L'économie japonaise a rechuté.
Au sein de la zone euro, dans ce contexte de faiblesse des coûts de l'énergie pour les entreprises et d'assouplissement monétaire, le PIB a crû de 1,6 % en 2015 après 0,9 % en 2014 et deux années de récession économiques en 2012 et 2013. La croissance s'est maintenue en Allemagne et en France et est restée vive en Espagne.

Consolidation de la croissance nationale

La croissance de l'activité économique pour l'année 2015 s'élève à + 1,3 %, après + 0,6 % en 2014. La dépense de consommation des ménages accélère nettement (+ 1,5 % après + 0,7 % en 2014) et l'investissement se redresse (+ 1,0 % après – 0,3 %). La contribution du commerce extérieur reste négative (– 0,3 point). À l'inverse, celle des variations de stocks demeure légèrement positive (+ 0,1 point). La consommation des ménages est soutenue par un pouvoir d'achat de nouveau en hausse, car les revenus d'activité sont restés dynamiques en 2015, tandis que l'inflation a été quasi nulle du fait de sa composante énergétique.

Le dynamisme du pouvoir d'achat et ses conséquences

En 2015, le pouvoir d'achat des ménages a de nouveau accéléré : il augmente de 1,6 % en moyenne annuelle (après + 0,7 % en 2014 et – 0,4 % en 2013), ce qui constitue sa plus forte hausse depuis 2007. En effet, les revenus de la propriété ont rebondi, stimulés par les renégociations de crédit immobilier, tandis que les revenus d'activité sont restés dynamiques.

La consommation des ménages français a accéléré en moyenne sur l'année (+ 1,5 %) dans le sillage de leur pouvoir d'achat, mais a trébuché au dernier trimestre (– 0,2 %). Avec la douceur des températures hexagonales, les dépenses de chauffage et d'habillement ont globalement baissé.

Le regain de pouvoir d'achat des ménages a également alimenté leur épargne : en moyenne en 2015, le taux d'épargne se serait établi à 14,5 %, stable par rapport à 2014.

Sursaut du taux de marge des entreprises françaises en 2015

Fin 2015, le taux de marge des sociétés non financières dépasse les 31 %, en augmentation de 1,8 point sur un an, ce qui serait sa plus forte hausse depuis 1986. Cette forte hausse du taux de marge des sociétés non financières a été portée par la baisse du prix du pétrole, la montée en charge du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi, et la réduction des cotisations sociales patronales dans le cadre du pacte de responsabilité et de solidarité. Le taux de marge des sociétés non financières s'est ainsi nettement rapproché de son niveau moyen d'avant-crise (32,7 % entre 1988 et 2007).

Depuis début 2015, l'investissement des entreprises augmente significativement, soutenu par de meilleures perspectives de demande, la plus grande capacité à autofinancer leurs projets qu'apporte un taux de marge accru, la baisse des coûts d'emprunt, et l'incitation fiscale du suramortissement de 40 %.

L'activité se contracte en Amérique latine

En 2015, avec une contraction de – 0,1 %, le rythme de l'activité économique dans la zone Amérique Latine et Caraïbes est le plus faible enregistré depuis les crises majeures des années 1983 et 2009. Cependant, les grands pays d'Amérique du Sud continuent de recevoir d'importants volumes d'investissements et leur marché de la dette privée est soutenu par le contexte général de taux historiquement bas. La baisse des prix des matières premières a constitué un important soutien aux pays consommateurs de la région.

L'activité globale marque le pas en raison du fort ralentissement des investissements étrangers liés aux mauvaises perspectives, en particulier au Brésil et au Venezuela sensibles à la chute du prix des matières premières. Dans ce contexte, les monnaies au change flottant se sont vues fortement dépréciées. Les conditions de financement se dégradent, la hausse des primes de risque, en particulier pour les dettes souveraines alourdit les charges de la dette. Au Brésil, la récession se prolonge dans un contexte de tensions politiques et de détérioration des finances publiques. Malgré le redressement du commerce extérieur, la production industrielle diminue et la demande intérieure reste dégradée.

Conjoncture et perspectives 2016

Début 2016, le climat des affaires mondial s'est altéré, ce qui suggère une progression des échanges encore poussive. Mais comme le cours du pétrole a baissé à nouveau, l'inflation reste très faible et le pouvoir d'achat des ménages se renforce dans les pays avancés. La croissance resterait modérée aux États - Unis et au Royaume-Uni, au regard du rythme atteint jusque mi-2015, car la demande des entreprises est en nette baisse de régime. Dans la zone euro, l'activité retrouverait un peu de tonus avec l'accélération de la consommation et la reprise de l'investissement, mais le commerce extérieur pèserait sur la croissance.

La croissance française gagnerait un peu de tonus au premier semestre 2016 (+ 0,4 % par trimestre). Après une année de reprise en 2015 (+ 1,3 %), l'acquis de croissance pour 2016 serait proche de ce niveau dès la mi-année. Avec la légère accélération de l'activité et le développement des dispositifs visant à enrichir la croissance en emplois, l'emploi marchand continuerait de progresser quasiment sur le même rythme que fin 2015. L'emploi total augmenterait plus vite que la population active et le taux de chômage baisserait de nouveau modérément pour atteindre 10,2 % mi-2016 sur l'ensemble de la France.

Divers aléas sont associés à ce scénario. D'abord, le ralentissement des économies émergentes et son impact sur les exportations européennes, notamment allemandes, pourraient être plus amples que prévu, ce qui entraverait un peu plus qu'anticipé la hausse du commerce mondial et celle de l'activité européenne. À l'inverse, alors qu'une légère remontée du taux d'épargne est prévue, les ménages européens et en particulier français pourraient consommer un peu plus rapidement qu'anticipé les gains de pouvoir d'achat.

1 Consolidation de la croissance nationale en 2015

Le Produit intérieur brut et l'évolution de ses composantes (Variations n/n-1 en volumes chaînés, en %))

	2013	2014	2015
Produit intérieur brut	**0,6**	**0,6**	**1,3**
Importations	2,1	4,7	6,6
Dép. conso. ménages	0,5	0,7	1,5
Dép. conso. APU*	1,5	1,2	1,4
FBCF totale	-0,8	-0,3	1,0
*dont ENF**	*0,2*	*1,6*	*2,8*
dont ménages	*-0,5*	*-3,5*	*-0,8*
*dont APU**	*-0,7*	*-5,7*	*-3,8*
Exportations	1,9	3,3	6,1
Contribution des variations de stocks	0,2	0,5	0,1

*APU : administrations publiques - ENF : entreprises non financières.

Source : Insee - Comptes nationaux, base 2010.

2 Les prix du pétrole plongent en 2015

Évolution du prix moyen du baril de Brent, pétrole brut léger (Royaume Uni), moyen (Dubai) et lourd (/Texas) (calcul à pondération égale) Base 100 en 2000
$ / baril

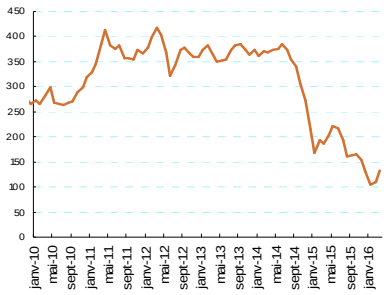

Source : Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (unctadstat.unctad.org)

3 Croissance mondiale atone

Croissance du PIB en 2012, 2013 et 2014, projections pour 2015 et 2016 (en %)

	2012	2013	2014	2015	2016
Monde	3,5	3,3	3,4	3,1	3,2
Économies avancées	1,2	1,2	1,8	1,9	1,9
États Unis	2,2	1,5	2,4	2,4	2,4
Zone Euro, dont :	-0,9	-0,3	0,9	1,6	1,5
France	0,2	0,6	0,6	1,3	1,1
Allemagne	0,6	0,4	1,6	1,5	1,5
Japon	1,8	1,6	-0,1	1,0	1,2
Pays émergents ou en développement	5,3	4,9	4,6	4,0	4,1
Chine	7,7	7,7	7,3	6,9	6,5
Inde	5,6	6,6	7,2	7,3	7,5
Amérique Latine - Caraïbes	3,2	3,0	1,3	-0,1	-0,5
Brésil	1,9	3,0	0,1	-3,8	-3,8
Venezuela	5,6	1,3	-3,9	-5,7	-8,0
Suriname	3,1	2,8	1,8	0,1	-2,0
Caraïbes[1]	1,7	3,4	5,1	5,1	4,4
Haïti	2,9	4,2	2,8	1,0	2,3
République Dominicaine	7,1	8,5	9,2	7,7	4,9
Antigua et Barbuda	3,6	1,5	4,2	2,2	2,0
Dominique	-1,3	0,6	3,9	-4,3	4,9
Sainte-Lucie	-1,1	0,1	0,5	1,6	1,4
Barbade	0,3	0,0	0,2	0,5	2,1
Trinidad et Tobago	1,3	2,3	-1,0	-1,8	-1,1

[1] Antigua et Barbuda, The Bahamas, Barbados, Dominica, the Dominican Republic, Grenada, Haiti, Jamaica, St. Kitts and Nevis, St. Lucia, St. Vincent and the Grenadines and Trinidad et Tobago.

Source : FMI, World Economic Outlook, avril 2016 sauf (*) Insee, comptes nationaux, base 2010.

Pour en savoir plus

- Note de conjoncture décembre 2015 et mars 2016, Insee.

Insee Résultats n° 127, mai 2016, Comptes nationaux annuels .

Cadrage macroéconomique
Le secteur spatial, principal moteur de la croissance

En 2014, la croissance guyanaise est de + 4,0 % (+ 0,2 % pour la France entière). Cette croissance exceptionnelle s'explique par une activité spatiale intense, avec 11 lancements de fusées au lieu de 7 en 2013. Les exportations, constituées à plus de 80 % par le spatial, augmentent de 5,5 %. Hors lancements de fusées, elles diminuent de 15,2 %. L'ensemble des importations diminue de 6,5 %. Les autres moteurs de l'économie sont moins dynamiques que le secteur spatial. Les évolutions modérées de la consommation des ménages et de celle des administrations publiques témoignent d'une certaine prudence des agents économiques. La consommation des ménages augmente de 1,9 % en volume, soit à un rythme inférieur à la croissance de la population, dans un contexte de faible inflation (+ 0,5 %).

Clémentine Garandeau, Insee

En 2014, le produit intérieur brut (PIB) de la Guyane augmente de 4,0 % en volume, après 2,9 % en 2013. Avec une population qui progresse de 2,1 %, le PIB par habitant évolue de + 1,9 % en volume et s'établit à 15 600 euros, soit un niveau deux fois inférieur à celui de la France entière (32 200 euros). Il est aussi en dessous de celui de Guadeloupe (20 100 euros) et de Martinique (22 200 euros).

Le spatial, au plus près des étoiles

En 2014, la croissance est fortement impactée par une activité du Centre spatial Guyanais (CSG) particulièrement dynamique, avec 11 lancements en 2014 (7 en 2013) pour 23 satellites et ATV lancés (12 en 2013) pour une charge utile de 76,7 tonnes (52,4 tonnes en 2013). Cette activité spatiale intense se répercute directement sur le commerce extérieur dans le sens d'une amélioration de la balance commerciale.

Les exportations de transport, constituées en quasi-totalité par les tirs spatiaux, représentent 23 % du total des ressources et accélèrent en 2014 : + 11,2 %. Elles dopent l'ensemble des exportations qui augmentent de 5,5 % et contribuent pour 1,8 point à la croissance.

Parallèlement à la hausse exceptionnelle des exportations spatiales, les importations chutent de 6,5 %. Cette baisse est entraînée par la réduction des importations de biens manufacturés (– 8,1 %) pour un poids de 78,0 % dans le total des importations. Or, ces biens sont en grande partie utilisés dans le secteur spatial. Le CSG a probablement anticipé le pic d'activité de 2014.

En effet, les importations de biens manufacturés augmentent très fortement entre 2010 et 2013 (+ 51,6 %). Ces biens ont pu être stockés avant d'être utilisés en 2014.

La consommation des ménages suit la croissance démographique, le secteur public maintient ses dépenses

La consommation des ménages représente 31 % du total des ressources en Guyane. Entre 2010 et 2014, elle augmente de 8,2 % en volume (+ 1,2 % sur la France entière). Son évolution est légèrement inférieure à la croissance démographique (+ 8,0 % en quatre ans). En 2014, elle progresse de 1,9 % en volume, dans un contexte de faible inflation (+ 0,5 %), du fait de la chute des prix des produits pétroliers. Les importations de biens de consommation croissent, dynamisées par les produits non alimentaires.

Enfin, la situation de l'emploi reste dégradée avec une progression du nombre global de demandeurs d'emploi, les créations d'emplois ne suivent pas la croissance démographique.

Les dépenses du secteur public, qui représentent 30 % du total des ressources en Guyane, évoluent positivement : + 1,7 % en volume après + 2,1 % en 2013. La masse salariale des administrations publiques, de la sécurité sociale et de l'enseignement public augmente de 2,7 %. Les dépenses en achats et charges externes de ces secteurs stagnent, alors que celles du domaine de la santé publique augmentent de 11,1 %.

Les dépenses d'investissement public sont en retrait en 2014, avec notamment une baisse de l'encours des crédits d'investissement des collectivités locales de 0,5 % (soit – 1,8 million d'euros).

La construction s'essouffle, l'investissement progresse légèrement

L'investissement, avec un poids de 18 % dans le total des ressources, augmente de 2,7 % en volume en 2014 après une hausse de 1,0 % en 2013. Ces évolutions sont modérées en comparaison de celles de 2012 (+ 8,0 %) et de 2011 (+ 19,5 %). En effet, après deux très bonnes années, le secteur de la construction montre des signes de repli en dépit d'une population qui continue de progresser et de besoins en logements importants. Les ventes de ciment baissent de 6,0 % et le nombre de nouvelles mises en chantier de logements privés ou sociaux est à un niveau faible en 2014, loin du pic observé en 2011 et 2012.

Les crédits à l'investissement consentis aux entreprises s'inscrivent cependant en nette progression, à + 9,0 % soit + 36,7 millions d'euros. Les importations de biens d'investissement (tels que les ordinateurs, la réparation et l'installation de machines et d'équipements) baissent en 2014 après avoir augmenté en 2013.

1- Les données macroéconomiques 2015 ne seront disponibles qu'au cours du 3e trimestre 2016 et feront l'objet d'une publication en fin d'année.

1 Une croissance dopée par les 11 lancements de fusées en 2014

Taux de croissance du PIB en volume, en %

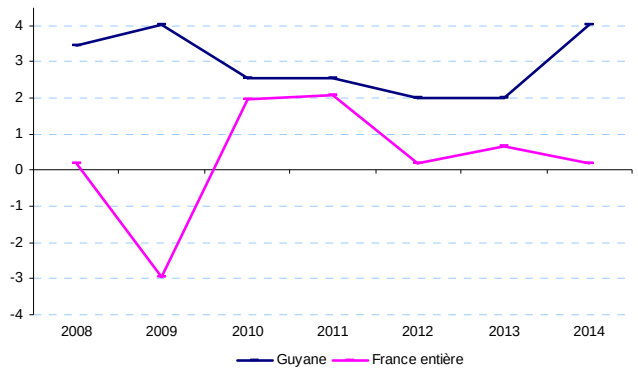

Source : Insee, Cerom, Comptes rapides.

2 Une inflation nulle en 2015

Évolution de l'indice des prix, moyenne annuelle en %

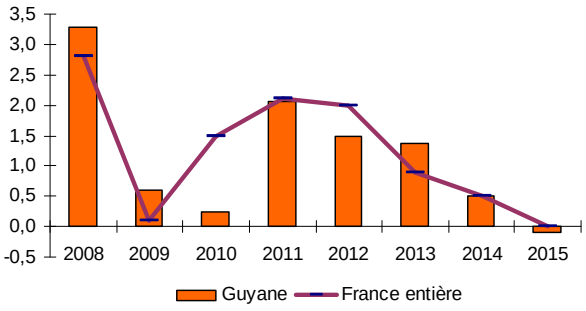

Source : Insee, Cerom, Comptes rapides.

3 Les administrations publiques dépensent davantage

Évolution des dépenses en volume : taux de croissance en %

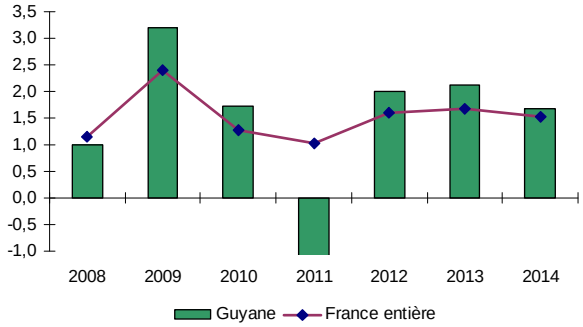

Source : Insee, Cerom, Comptes rapides.

4 L'investissement se stabilise

Évolution de l'investissement en volume, en %

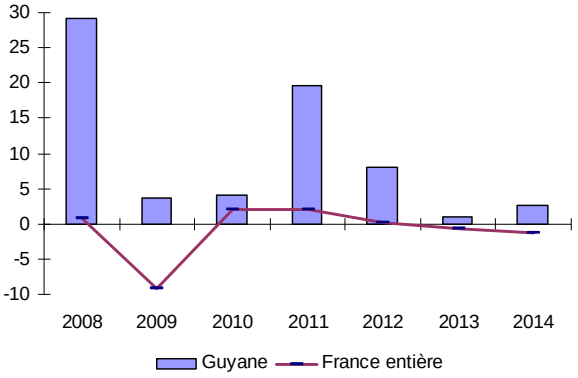

Source : Insee, Cerom, Comptes rapides.

5 Les exportations portées par le spatial

Évolution des échanges extérieurs en volume : taux de croissance en %

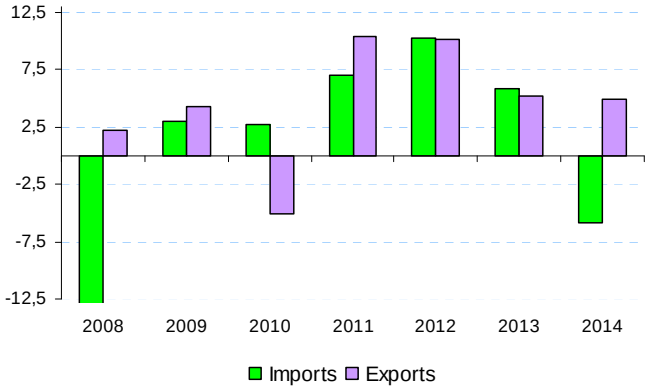

Source : Insee, Cerom, Comptes rapides.

6 2014 : une bonne année pour le spatial

Nombre de lancements, nombre de satellites et charge utile en tonnes par année et par lanceur

Année	2010	2011	2012	2013	2014
Lanceur		**Nombre de lancements**			
Ariane 5	6	5	7	4	6
Soyuz		4	2	2	4
Vega			1	1	1
Total	**6**	**9**	**10**	**7**	**11**
Lanceur		**Nombre de satellites / ATV lancés**			
Ariane 5	14	9	13	7	11
Soyuz		6	3	2	11
Vega			2	3	1
Total	**14**	**15**	**18**	**12**	**23**
Lanceur		**Charge utile (tonnes)**			
Ariane 5	45	52,9	70,1	47,3	66,4
Soyuz		11,5	2,4	4,8	9,5
Vega			0,7	0,3	0,8
Total	**45**	**64,4**	**73,2**	**52,4**	**76,7**

Source : Arianespace.

Emploi Salarié
Timide progression de l'emploi en 2015

L'emploi salarié marchand a augmenté de 1 % en moyenne annuelle en 2015, par rapport à l'année 2014. Quoique positive, cette évolution est limitée. Elle est le fruit de tendances contradictoires entre la bonne tenue du secteur tertiaire marchand et la mauvaise santé de celui de la construction.

Guy Mystille, Insee

En Guyane, l'emploi salarié marchand progresse légèrement en 2015 (+ 1 %). Après un fort repli au deuxième trimestre, l'emploi salarié est ensuite reparti à la hausse au second semestre. La Guyane conserve un niveau d'emploi élevé par rapport à la Martinique et à la Guadeloupe. Deux facteurs expliquent la faible évolution de l'emploi salarié en 2015 : la hausse du secteur tertiaire marchand et compensée en partie par une baisse dans la construction.

La construction tire l'emploi salarié du secteur marchand vers le bas

L'emploi salarié marchand guyanais est fortement pénalisé par la mauvaise santé du secteur de la construction. Ce secteur représente pourtant 15 % de l'emploi salarié marchand. Après une période de forte croissance entre 2011 et fin 2012, il n'a cessé de décliner à partir du premier trimestre 2013 et atteint un niveau très bas au quatrième trimestre 2015. En moyenne annuelle, la baisse est de 8 % par rapport à 2014. Elle a été particulièrement forte au second semestre. L'emploi dans la construction recule ainsi de 7 % au quatrième trimestre 2015, par rapport au quatrième trimestre 2014. Le secteur du BTP a notamment souffert de la baisse de la commande publique. Les bailleurs sociaux, les collectivités locales et l'État ont réduit leurs dépenses, notamment pour le logement social et les travaux publics. Que ce soit avec les investisseurs ou avec les particuliers, le secteur privé en Guyane n'a pas été en mesure d'amortir cette baisse. Au final, avec 1650 nouveaux logements (sociaux et privés), les mises en chantier restent à un niveau bas en 2015, en légère hausse par rapport à 2014 (+ 0,7%), mais loin du sommet de 2012 (2925 logements mis en chantier).

Le tertiaire marchand soutient l'emploi guyanais

Les effets négatifs sur l'emploi de la crise du BTP sont compensés par la bonne tenue du secteur tertiaire marchand. Il progresse de 3 % en moyenne annuelle entre 2014 et 2015. La croissance est soutenue au second semestre. Ainsi, au troisième trimestre, l'emploi du secteur tertiaire marchand augmente de 2 % et de 3 % au quatrième trimestre. Le secteur bénéficie de l'essor du secteur des activités spécialisées, scientifiques et techniques. Elles incluent par exemple, les activités juridiques et comptables, les conseils de gestion et le soutien aux activités générales des entreprises. Elles ont augmenté de 4 % au quatrième trimestre 2015 par rapport au trimestre précédent et de 10 % par rapport au quatrième trimestre 2014.

Environ 6 % des emplois salariés marchands relèvent du secteur de l'hébergement et de la restauration. En raison notamment de l'accroissement de la capacité hôtelière, l'emploi salarié est en hausse de 7 % en moyenne annuelle et de 3 % au quatrième trimestre 2015, par rapport au trimestre précédent. Le secteur du commerce demeure en 2015 un des plus gros employeurs du secteur marchand. Il reste dynamique par rapport à 2014, en hausse de 2 % en moyenne annuelle.

Stabilité dans l'industrie

L'industrie emploie 15 % des salariés du secteur marchand en Guyane. Il reste stable en 2015. Après une baisse en début d'année, les effectifs sont en hausse au second semestre. Cette hausse est assez équitablement répartie entre l'industrie extractive, l'industrie manufacturière et l'industrie agroalimentaire.

Mesurer les évolutions de l'emploi salarié marchand

Les emplois salariés font l'objet de déclarations sous forme de Bordereaux de Recouvrement des Cotisations (BRC). Ces Bordereaux sont adressés par les employeurs aux Unions de Recouvrement de Sécurité Sociale et des Allocations Familiales (Urssaf), puis transmis trimestriellement à l'Insee.
Ils concernent les salariés soumis au régime général de sécurité sociale, à l'exception :
- des apprentis dont les cotisations sont prises en charge par l'État ;
- des emplois domestiques ;
- des fonctionnaires de l'État.

Sur les données issues des BRC, une chaîne de traitement dite Epure (Extension du Projet Urssaf sur les Revenus et l'Emploi) est utilisée pour les départements français d'Amérique depuis 2006. Le champ est restreint aux activités les mieux représentées.
Sont exclus du champ Epure :
- les caisses de congés payés ;
- les établissements de vente à domicile ;
- les administrateurs d'immeubles à l'AFPA.

Les données brutes ne sont pas désaisonnalisées. Les résultats sont ici présentés selon la nouvelle Nomenclature Agrégée (NA) 2008, regroupement de la nouvelle Nomenclature d'Activités Française (NAF) destiné à l'analyse économique.

1 Chiffres Clés

	Nombre de salariés (effectifs)	Évolutions 2014/2015 (%)
Industrie	4 316	-0,1
Construction	3 876	-7,9
Tertiaire marchand	19 533	3,3
Total (hors agriculture)	27 724	1,0
Agriculture	382	6,7
Total	28 106	1,1

Source : Insee, Epure.

2 Le secteur tertiaire marchand progresse de 5,2 %

Évolution de l'emploi salarié dans les secteurs concurrentiels (en %)

	Évolution T4 2015 / T3 2015 (en %)	Évolution T4 2015 / T4 2014 (en %)
Commerce	0,5	-0,4
Autres activités de services	7,5	11,1
Transport et entreposage	0,4	0,2
Hébergement et restauration	3,0	7,0
Information et communication	14,1	10,8
Activités financières et d'assurance	0,7	0,0
Activites immobilères	-3,5	4,0
Activités Scientifiques et techniques - Services administratifs et de soutien	4,2	10,3
Ensemble tertiaire marchand	**3,0**	**5,2**

Note : l'évolution en glissement annuelle rapporte les effectifs au 31 décembre 2014 aux effectifs au 31décembre 2015.
Source : Insee, Epure.

3 Reprise des effectifs en Guyane

Évolution de l'emploi salarié dans les trois DFA

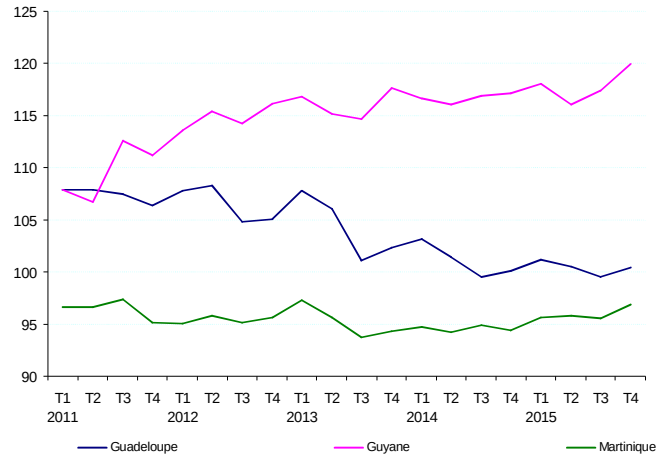

Source : Insee, Epure.

4 La construction, freine l'élan de l'ensemble

Évolution de l'emploi salarié marchand en Guyane

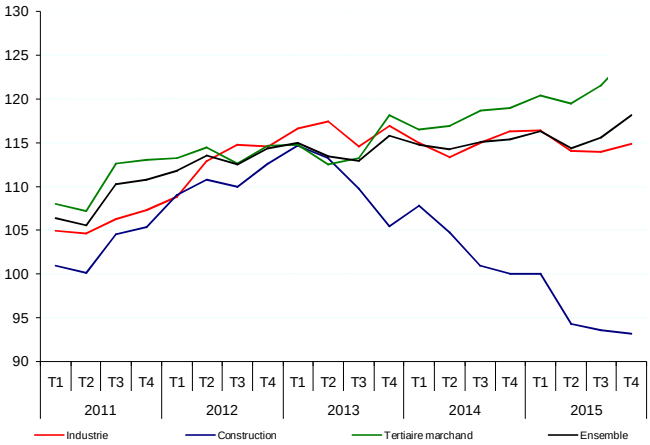

Source : Insee, Epure.

Chômage
Un taux de chômage élevé mais stable

En Guyane, en 2015, le taux de chômage est stable à 21,9 %. Les femmes sont plus touchées. Leur taux de chômage est de neuf points supérieur à celui des hommes. Fin 2015, le nombre de demandeurs d'emploi toutes catégories confondues s'élève à 25 300, en progression de 3,6 % sur un an. Malgré ces difficultés sur le marché du travail, le nombre de contrats aidés est en baisse entre 2014 et 2015.

Marcelle Jeanne-Rose, Daaf

Le nombre de chômeurs au sens du BIT *(définitions)* reste stable en Guyane. Le taux de chômage *(définitions)* augmente de 0,4 point et atteint 21,9 % de la population active en 2015. Il est inférieur de 1,8 point à celui de la Guadeloupe et supérieur de 3 points à celui de la Martinique. En France hexagonale, le taux de chômage est beaucoup plus faible que dans les DFA avec seulement 10,3 %.

Une situation plus précaire pour les jeunes et les femmes

Malgré une légère baisse, le taux de chômage des femmes demeure bien plus élevé que celui des hommes. Il s'élève à 26,6 %, soit près de 9 points de plus que les hommes. Cet écart est particulièrement marqué pour les moins de 25 ans. Les obstacles pour intégrer le monde du travail semblent plus difficiles à franchir pour les jeunes femmes ; près de 55 % d'entre elles se retrouvent au chômage à ces âges, contre 40 % pour les hommes. Même si l'écart se réduit pour les 25-49 ans, la différence est tout de même de 10 points.

La situation s'est dégradée pour les moins de 25 ans avec un taux de chômage qui passe de 40 % en 2014 à 46,7 % en 2015. Alors qu'il était jusqu'à maintenant le plus faible des DFA, le taux de chômage des jeunes en Guyane rattrape celui de la Martinique. A l'inverse, pour les 50 ans et plus, le contexte évolue positivement avec une légère baisse de 1,8 point sur un an.

Le niveau de diplôme reste un rempart pour échapper au chômage. Les personnes sans diplôme ont un taux de chômage cinq fois plus important que les titulaires d'un bac + 2, avec respectivement 34,6 % et 7,5 %. Les personnes sans diplôme ont un taux de chômage cinq fois plus important que les titulaires d'un bac + 2, avec respectivement 34,6 % et 7,5 %.

Les femmes sont plus souvent touchées par le chômage de longue durée : 13,3 % d'entre elles sont au chômage depuis deux ans ou plus. Même lorsqu'ils ont un emploi, les femmes et les jeunes sont plus souvent en situation de précarité. Ils sont ainsi souvent à temps partiel : 22 % des femmes (contre seulement 9 % des hommes) et 29 % des jeunes. Cette situation de temps partiel est le plus fréquemment subie : plus de 60 % d'entre eux souhaitent travailler plus.

La demande d'emploi en hausse

Le nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) des catégories ABC (définitions), s'élève à 25 300 personnes. Il progresse de 2,7 % sur un an. Même si les femmes sont majoritaires parmi les demandeurs d'emploi (57,2 %), leur nombre augmente plus fortement chez les hommes en 2015.

Seule catégorie en baisse, la demande d'emploi des jeunes de 15 à 24 ans diminue de 7,6 %. Le nombre de demandeurs d'emploi augmente fortement chez les plus de 50 ans (+ 10,8 %). Fin 2015, 21,2 % des demandeurs d'emploi ont plus de 50 ans, alors qu'en 2014, leur part était de 19,7 %.

Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits depuis plus d'un an progresse de 4,3 % en 2015. Cette hausse est deux fois moins rapide qu'en 2014.

L'augmentation du nombre de demandeurs d'emploi est moins forte dans la catégorie A (+ 1,4 %) que dans les autres catégories. Comme pour l'ensemble des demandeurs d'emploi, l'année 2015 a été plus favorable pour les 15-24 ans (– 8 % dans les DEFM de catégorie A) que pour les personnes âgées de plus de 50 ans (+ 9,8 %).

De moins en moins de contrats aidés

Le nombre de contrats aidés s'élève à 8 117 en 2015 en diminution de 12 % par rapport à 2014. L'accompagnement des jeunes a notamment été divisé par deux entre 2014 et 2015. Les aides à l'emploi dans le secteur non marchand sont aussi en repli de 14 %.

En revanche, elles sont en forte hausse (+ 40 %) dans le secteur marchand. L'écart entre les deux secteurs se resserre. En 2014, il y avait 7 contrats aidés dans le secteur non marchand pour 1 contrat dans le secteur marchand. En 2015, le rapport est passé à 4 contrats aidés non marchands pour 1 contrat aidé marchand.

Chômeurs et demandeurs d'emplois

Entre 2014 et 2015, le nombre de chômeurs au sens du BIT est resté quasiment stable en moyenne annuelle. Le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A *(définitions)* inscrits à Pôle emploi à légèrement progressé. Si ces deux indicateurs évoluent souvent dans le même sens, ils peuvent aussi diverger.
Cette différence s'explique alors en partie par la hausse concomitante du « halo » autour du chômage. Il est ainsi possible que, face aux difficultés rencontrées sur le marché du travail, certaines personnes inscrites à Pôle emploi ne cherchent plus activement d'emploi ou déclarent ne plus souhaiter travailler, s'éloignant ainsi du marché du travail.

1 Chiffres clés du chômage des 15 ans et plus

	Taux de chômage 2015 (en %)	Variation en point 2015/2014
Ensemble	21,9	-0,4
Hommes	17,8	0,9
Femmes	26,6	-1,9

Source : Insee, enquête Emploi en continu 2015.

	Demandeurs d'emploi 2015 (en nombre)	Evolution 2015/2014 (en %)
Ensemble catégories A, B, C	25,3	2,7
Moins de 25 ans	3,5	-7,6
De 25 à 49 ans	16,4	2,7
50 ans ou plus	5,4	10,8

Source : Pôle emploi-DARES, STMT.

2 Le nombre de demandeurs évolue peu

Évolution des demandeurs d'emploi en fin de mois (en milliers)

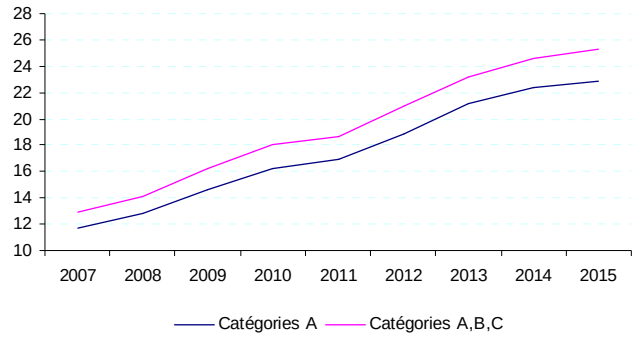

Source : Pôle emploi-DARES, STMT.

3 Le nombre de demandeurs seniors en hausse

Demandeurs d'emploi en fin de mois en données brutes (en milliers et %)

	Demandeurs d'emploi au 31/12/2015 (en milliers)		Glissement annuel (1) (en %)	
	Catégories A, B, C	Catégorie A	Catégories A, B, C	Catégorie A
Hommes	10,7	9,8	4,5	3,1
Femmes	14,6	13,1	1,5	0,1
Moins de 25 ans	3,5	3,2	-7,6	-8,3
25 à 49 ans	16,4	14,8	2,7	1,1
50 ans ou plus	5,4	4,9	10,8	9,8
Inscrits depuis plus d'un an	8,6	nd	4,3	nd
Guyane	**25,3**	**22,9**	**2,7**	**1,4**
France métropolitaine	5 551,7	3 638,5	4,9	2,4

nd : données non disponibles.

(1) : évolution de l'indicateur entre le 31/12/2014 et le 31/12/2015.
Sources : Pôle emploi ; DARES.

4 Des contrats aidés en baisse

Les dispositifs d'aide à l'emploi (en nombre)

	2014	2015 (p)
Contrats en alternance	42	159
Emploi marchand aidé	533	747
dont Contrat unique d'insertion(CUI) - Contrat Initiative Emploi	176	139
dont Emplois d'Avenir	257	288
Emploi non marchand aidé	3691	3182
dont Contrat unique d'insertion (CUI) - Contrat d'Accomp. à l'E	3054	2640
dont Emplois d'Avenir	613	518
Accompagnement des jeunes	850	444

p : données provisoires.
Source : Dares.

5 Le diplôme protège du chômage

Taux de chômage par sexe et niveau de diplôme (en %)

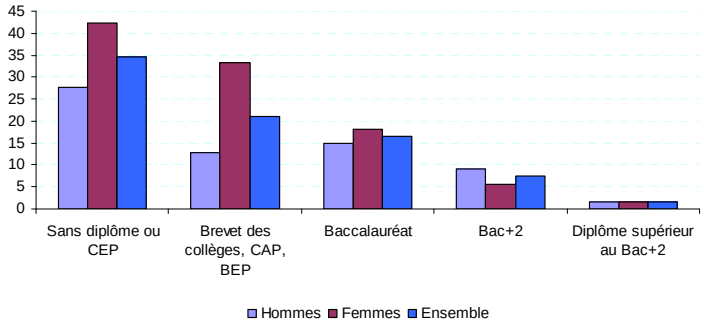

Source : Enquête Emploi en Continu 2015.

6 L'emploi plus précaire pour les jeunes et les femmes

Statut d'emploi selon le sexe (en%)

	Hommes (p)	Femmes (p)	15-24 ans (p)	Ensemble (p)
Temps complet	90,8	77,8	70,9	85,1
Temps partiel	9,2	22,2	29,1	14,9
Taux de sous-emploi	6,4	13,5	18,8	9,5

(p) : données provisoires.
Source : Insee, enquête Emploi en continu 2015.

7 18 000 chômeurs guyanais au sens du BIT

Répartition de la population de 15 ans et plus par statut d'activité

	Hommes (p)	Femmes (p)	Ensemble (p)
Actifs	43,9	38,3	82,2
Actifs ayant un emploi	36,1	28,1	64,2
Chômeurs	7,8	10,2	18,0
Inactifs	29,5	41,3	70,7
Ensemble	73,3	79,6	153,0

(p) : données provisoires.
Source : Insee, enquête Emploi en continu 2015.

Prix
Un faible niveau d'inflation

En Guyane, les prix ont diminué modérément en fin d'année 2015, par rapport à 2014. Ce résultat est du à la forte baisse des prix des produits pétroliers. Elle compense les hausses observées dans d'autres postes importants dans la consommation des ménages guyanais.

Guy Mystille, Insee

En Guyane, l'indice des prix à la consommation des ménages poursuit en 2015 la tendance baissière observée en 2014. Cette baisse est modérée (– 0,1 % en moyenne annuelle). À l'origine de cette quasi stabilité, des baisses de prix dans certains secteurs ont été compensées par des hausses dans d'autres secteurs. Cette configuration est analogue à celles de la Martinique et de la Guadeloupe, mais aussi à celle de la France métropolitaine.

Suivant une configuration mondiale, les tarifs pétroliers en forte chute

La plus forte contribution à la baisse des prix en Guyane est celle des produits pétroliers. Suivant en effet une tendance mondiale générée par une offre dynamique et une demande atone, le prix du pétrole à fortement chuté en 2015.

En Guyane, le repli des tarifs produits pétroliers est de – 8 % en moyenne annuelle. Les tarifs pétroliers ont systématiquement baissé de janvier à décembre, avec des amplitudes plus ou moins marquées. Très fortes en octobre, novembre et décembre (respectivement – 13,6 %, – 12 % et – 12,4 %) elles ont été moins accentuées en mai et en juin (respectivement – 4,3 %, et – 3,7 %).

Les prix des services supérieurs à ceux de 2014

Comme en Martinique et en Guadeloupe, l'impact du recul des prix du pétrole a été compensé par des hausses de prix, notamment dans les services. Ceux-ci ont augmenté de 0,9 % en moyenne annuelle. Sur l'ensemble de l'exercice 2015, la hausse a été régulière.

La mauvaise tenue des prix dans les services est imputable à un léger surenchérissement des tarifs du poste « transports et des communications » (+ 0,9 %), et dans une mesure moindre, de celui des services de santé (+ 0,7 %). Celui-ci a affiché des augmentations de prix plus accentuées au quatrième trimestre 2015.

Au sein du poste « autres services », les prix des assurances liées au logement sont en hausse plus prononcée que ceux des assurances liées aux transports (respectivement + 5,1 % et + 0,9 %).

L'alimentation contribue peu à la hausse des prix

Contrairement à la situation observée en Martinique et en Guadeloupe, l'indice des prix de l'alimentation n'interfère que très peu dans la variation d'ensemble de l'indice des prix guyanais. La variation est en effet quasi nulle en moyenne annuelle, et les prix des produits frais ont augmenté modérément (+ 0,8 %). Cet équilibre est porté par les baisses modestes des prix des pains et céréales, de la viande, du poisson, des légumes, et surtout des huiles et graisses. Toutefois, le prix des fruits augmente de 3,5 %. Tout au long de l'année 2015, les prix des produits frais ont été soumis à des fluctuations, avec une tendance haussière qui s'est manifestée au second semestre, avec des hausses fortes en septembre et en octobre (respectivement 4,9 % et 8,9 %) et malgré un repli de 2,5 % en novembre.

Pour en savoir plus

- Indice des prix à la consommation de Guyane :

http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=25&ref_id=24077

1 Chiffres clés

Indice des prix à la consommation de Guyane en 2015 (en indice et en %)

Regroupements	Pondérations 2015	Indices moyens 2014	Indices moyens 2015	Variation 2015/2014	Contributions à la hausse des prix en 2015
Alimentation	**2 297**	**136,4**	**136,5**	**0,1**	**0,0**
Produits Frais	371	160,1	161,4	0,8	0,0
Alimentation hors produits frais	1 926	131,8	131,7	-0,1	0,0
Tabac	**47**	**361,2**	**359,9**	**-0,4**	**0,0**
Produits manufacturés	**2 664**	**94,6**	**93,7**	**-1,0**	**-0,3**
Habillement et chaussures	691	68,5	66,7	-2,7	-0,2
Produits de santé	231	88,6	87,2	-1,6	0,0
Autres produits manufacturés	1 742	106,8	106,6	-0,2	0,0
Energie	**669**	**164,3**	**158,3**	**-3,6**	**-0,3**
Produits pétroliers	441	175,4	161,2	-8,1	-0,4
Services	**4 323**	**134,6**	**135,8**	**0,9**	**0,4**
Loyers et services rattachés (1)	1 776	137,4	137,9	0,3	0,1
Services de santé	168	133,1	134,0	0,7	0,0
Transports et communications	795	110,8	111,8	0,9	0,1
Autres services (2)	1 584	138,7	140,9	1,6	0,3
Ensemble	**10 000**	**127,8**	**127,6**	**-0,1**	**-0,1**

(1)Produits et les services pour la réparation et l'entretien du logement, l'adduction d'eau, l'enlèvement des ordures et les services d'assainissement.
(2) Soins personnels, la protection sociale, les assurances, les services financiers.
Source : Insee - Dirag, indice des prix à la consommation.

2 Forte contribution des services

Contributions des postes à l'évolution générale des prix en nombre de points

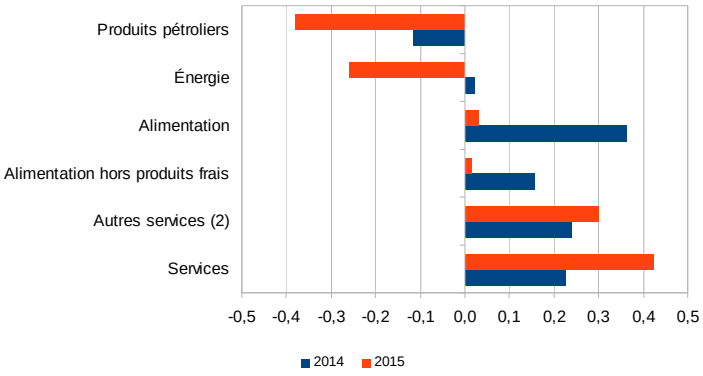

(2) Soins personnels, la protection sociale, les assurances, les services financiers.
Source : Insee - Dirag, indice des prix à la consommation.

3 Les prix augmentent peu

Évolution des prix entre 2002 et 2015 dans les DFA et en France hexagonale en indice

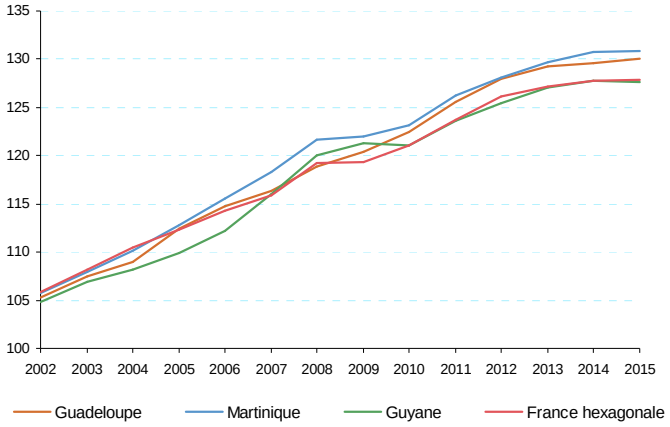

Source : Insee - Dirag, indice des prix à la consommation.

Épargne-crédit
Le financement de l'économie reste bien orienté en 2015

Malgré un contexte économique difficile en 2015 avec un climat des affaires encore loin de sa moyenne de long terme, l'activité bancaire continue de croître en Guyane. L'encours sain de crédits affiche une croissance de 4,2 %, portant son total à 2 900 M à fin décembre 2015. Les crédits aux entreprises sont en forte hausse pour l'investissement et en recul pour les crédits immobiliers. L'encours de crédit des ménages augmente, notamment les crédits à l'habitat.

Nadia Alibay,Quentin Blanc, Iedom

Même si des signes d'amélioration ont été observés en fin d'année, la situation économique de la Guyane est restée globalement atone en 2015. L'Indicateur du Climat des Affaires (ICA) se redresse depuis début 2015 et atteint 86,2 (en hausse de 8,5 points). Il ne dépasse toutefois pas sa moyenne de longue période. Malgré le contexte morose, l'activité bancaire continue toutefois de financer l'économie guyanaise.

L'encours sain de crédits est en hausse de 4,2 %, soit + 118 millions d'euros (M€) sur l'ensemble de l'année, portant l'encours total à 2 900 M€ fin 2015. La collecte de l'épargne affiche une légère progression de 2,7 % (soit + 44 M€). Les actifs financiers de la place guyanaise atteignent 1 667 M€ fin 2015.

Amélioration de la situation financière et dynamisme du financement de l'investissement des entreprises

Les actifs financiers des entreprises ont augmenté de 5,7 % soit + 24 M€, portant le total à 451 M€ fin 2015. Cette hausse est essentiellement imputable aux dépôts à vue (+ 7,2 %, soit 25 M€) et aux placements à long terme (+ 89 %, soit + 5,2 M€). Leur croissance a compensé la décollecte de 8,4 % (soit – 6 M€) des placements liquides ou à court terme dont une contraction de 21 % (soit – 7,3 M€) pour les seuls comptes à terme. Ces deux phénomènes inversés pourraient s'interpréter comme une décollecte sur des placements liquides pour alimenter les dépôts à vue afin de faire face à d'éventuels besoins de trésorerie. La distribution de crédits en faveur des entreprises a marqué le pas en 2015 avec une progression annuelle de 1,2 % (soit + 18 M€) de l'encours et atteint 1 462 M€ fin 2015. Cette croissance est plus faible que celle constatée en 2014 (+ 6,7 %) ou les années précédentes (le taux de croissance annuel moyen est de 8,8 % entre 2004 et 2014). Cette moindre progression est due en partie au recul des crédits immobiliers (– 2,7 %, soit – 25 M€). Toutefois, le dynamisme des crédits d'investissement (+ 9,3 %, soit 41 M€) se maintient en 2015 avec 9,3 % de croissance (+ 41 M€), après + 9 % en 2014.

Le logement et la consommation portent la croissance du crédit et de l'épargne des ménages

L'encours d'épargne des ménages progresse de 2,9 % (soit + 30 M€) et totalise 1 085 M€ à la fin de l'année 2015. Cette collecte est tirée par les dépôts à vue (comptes courants) qui augmentent de 4 % (soit + 14 M€) d'une part, et par les placements à long terme d'autre part. En effet, les produits d'assurance vie continuent de collecter l'épargne de long terme des ménages avec une hausse de 6 %, soit + 14 M€ atteignant 245 M€. Le Plan épargne Logement (PEL) reste un placement plébiscité par les Guyanais pour préparer l'achat d'un bien immobilier avec une croissance de la collecte de 7 %, soit + 7,2 M€ en 2015. L'octroi de crédit aux ménages a été particulièrement soutenu en 2015 et affiche une forte croissance de son encours de 10,3 % (soit + 91 M€) l'établissant à 973 M€ fin décembre 2015.

L'encours de crédit à l'habitat s'inscrit en forte hausse de 11,4 % (soit + 81 M€) pour atteindre 791 M€. De plus l'encours de crédit à la consommation est également en progression (+ 5 %, soit + 9 M€) et s'établit à 181 M€ à fin décembre 2015.

Le nombre de personnes en situation de surendettement tend à augmenter

En 2015, 206 dossiers ont été déposés au secrétariat de la commission de surendettement assuré par l'Iedom, contre 194 l'année précédente. Le montant total agrégé des dettes atteint 6,3 M€, représentant un endettement moyen par dossier de 32 130 €. Ces dettes sont composées à près de 70 % de dettes financières (dont 66 % de crédits à la consommation et 30 % de dettes immobilières), de 22 % de dettes de charges courantes (principalement de logement sous forme de loyers) et d'un peu moins de 10 % d'autres dettes. Les personnes surendettées sont majoritairement des femmes (70 %) et des locataires (77 %). Par ailleurs, plus d'une personne surendettée sur deux exerce une activité (53 % disposant d'un CDI ou d'un CDD).

Pour en savoir plus

- Rapport Annuel Guyane 2015 - Édition 2016 de l'IEDOM et les notes Infos financières. Toutes les publications de l'Institut sont disponibles en ligne sur le site internet : http://www.iedom.fr/.

1 Chiffres clés

Encours des crédits (en millions d'euros et en %)

	2011	2012	2013	2014	2015	Variation 2015/2014 (%)
Entreprises encours sain :	**1 213**	**1 278**	**1 354**	**1 444**	**1 462**	**1,2**
Crédits d'investissement	412	389	409	446	487	9,3
Dont Crédits à l'équipement	317	294	314	349	376	7,7
Crédits à l'habitat	715	782	841	912	887	-2,7
Crédits d'exploitation	80	101	94	77	82	5,7
Ménages encours sain :	**734**	**796**	**858**	**882**	**971**	**10,1**
Crédits à la consommation	168	165	171	172	180	5,0
Crédits à l'habitat	565	631	687	710	791	11,4
Collectivités locales encours sain :	**389**	**381**	**356**	**359**	**347**	**-3,4**
Crédits d'exploitation	1	1	1	5	3	-34,7
Crédits d'investissement	387	380	356	354	343	-3,0
Dont Crédits à l'équipement	387	380	356	354	343	-3,1

Source : Iedom, SURFI, (encours au 31 décembre de l'année, en M).

2 L'épargne en Guyane est en hausse, notamment les contrats d'assurance-vie

Actifs par agents, établissements de crédit installés localement

millions d'euros

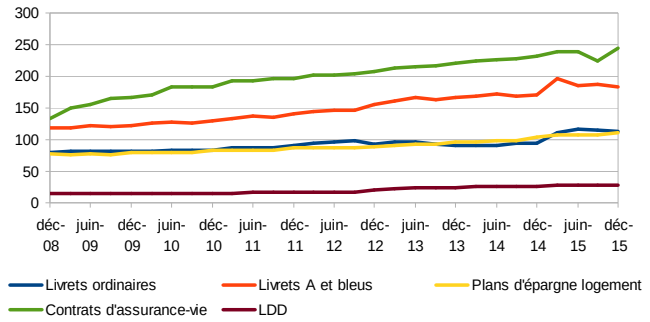

Source : Iedom, Système unifié de reporting financier (SURFI).

3 60 % des crédits accordés aux entreprises concernent l'immobilier

Répartition des crédits aux entreprises (en %)

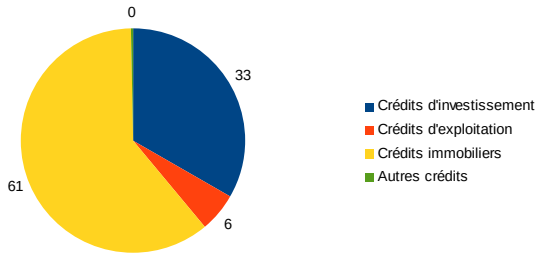

Source : Iedom, SURFI.

4 La croissance de l'encours des crédits aux entreprises diminue en 2015

Encours des crédits aux entreprises

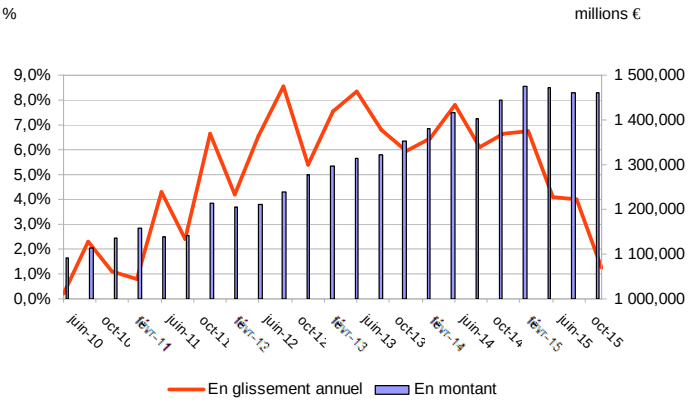

Source : Iedom, SURFI.

Démographie d'entreprises
Troisième année consécutive de baisse des créations

En 2015, 1 609 entreprises ont été créées en Guyane, soit 11,3 % de moins qu'en 2014. Les créations de micro-entreprises diminuent fortement. Tous les secteurs d'activité sont concernés par la baisse. Le secteur des services aux particuliers accuse la plus forte diminution, suivi des secteurs des services aux entreprises, de la construction et du commerce.

Émilie Charles-Euphrosine, Insee

En 2015, en Guyane, le nombre de créations d'entreprises s'établit à 1 609, en baisse de 11,3 % par rapport à 2014. Toutes les formes de créations d'entreprises sont touchées. Les créations d'entreprises individuelles hors micro-entreprises et de sociétés diminuent légèrement, respectivement de 3,7 % et de 1 %.

Les créations de micro-entreprises chutent de manière beaucoup plus forte : – 27,6 % par rapport à 2014. Après le pic de créations entre 2010 et 2012, le nombre de créations de micro-entreprises ne cesse de décroître. Depuis 2009, année de création de ce régime, le niveau des micro-entreprises n'a jamais été aussi bas et a été divisé par deux. Le phénomène s'observe aussi en Martinique (– 26,5 % par rapport à 2014), en Guadeloupe (– 30 %) et en France métropolitaine (– 21 %). Le régime de micro-entreprise semble moins séduisant depuis la mise en place de nouvelles mesures réglementaires.

A l'échelle nationale, la baisse des créations d'entreprises est moins forte qu'en Guyane (– 4,7 %). Les créations de sociétés (+ 3,6 %) et d'entreprises individuelles hors micro-entreprises (+ 29 %) sont orientées à la hausse et compensent en partie la forte baisse des créations de micro-entreprises. Parmi les départements Français d'Amérique, le nombre de créations d'entreprise progresse timidement en Martinique (+ 1,2 %) et baisse légèrement en Guadeloupe (– 1,7 %).

La forme sociétaire résiste

En 2015, les créations des sociétés représentent 37 % de l'ensemble des entreprises créées, soit quatre points de plus qu'en 2014. Les créateurs sont de plus en plus nombreux à choisir la forme sociétaire pour fonder leur entreprise. Néanmoins, les entreprises individuelles sont majoritaires et représentent 63 % des créations en 2015. La part des créations d'entreprises individuelles (hors auto-entreprises) augmente de 2,7 %.

Forte baisse de la création d'entreprises dans les services aux particuliers

En 2015, en Guyane, le nombre de créations d'entreprises diminue dans tous les secteurs d'activité. Après un rebond en 2014, le secteur des services aux particuliers chute de 22 % et retrouve son niveau de 2013. Si l'an dernier, ce secteur était porté par les créations des sociétés et des micro-entreprises, en 2015, la tendance se renverse, les créations des sociétés baissent de 27 % et celles des micro-entreprises de 34 %. D'autres secteurs sont en repli : les services aux entreprises, la construction et le commerce. Les créations d'entreprises baissent respectivement de 11 % , 10 % et 9 %. Le recul des créations dans la construction confirme les difficultés que traverse le secteur. Les créations de sociétés dans la construction sont néanmoins en augmentation même si elles ne compensent pas la forte baisse des créations d'entreprises individuelles. L'industrie accuse la plus légère baisse (– 2 %), mais sa part est faible et ne représente que 8 % de l'ensemble des créations.

Le nombre de défaillances d'entreprises recule

En 2015, les tribunaux ont prononcé 71 procédures de redressement judiciaire, soit 10 de moins qu'en 2014. Les défaillances d'entreprises chutent ainsi de 11 %, tandis qu'au niveau national, elles augmentent modérément (1,3 %). Les défaillances d'entreprises couvrent l'ensemble des jugements prononçant, soit l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, soit directement la liquidation judiciaire. Elles ne tiennent pas compte de l'issue des procédures : liquidation ou redressement par continuation ou reprise. Une entreprise est en situation de défaillance ou de dépôt de bilan à partir du moment où une procédure de redressement judiciaire est ouverte à son encontre. Il ne faut pas confondre la notion de défaillance avec la notion de cessation (arrêt total de l'activité économique de l'entreprise).

1 Chiffres clés de la création d'entreprises

(en nombre et en %)

	Sociétés	Entreprises individuelles hors auto-entreprises	Régime d'auto-entrepreneur	Ensemble	
	Évolution 2015/2014			Créations en 2015	Évolution 2015/2014
Guyane	**-1,2**	**-3,7**	**-27,6**	**1 609**	**-11,3**
France métropolitaine	3,6	29,4	-21,1	**509 550**	**-4,7**

Note : données brutes.
Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.
Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene).

2 Forte baisse dans le secteur des services aux particuliers

(en nombre et en %)

	Indus-trie	Cons-truction	Commerces, Transports, Hébergement et Restauration	Services aux entre-prises	Services aux parti-culiers	Ensemble	
	Évolution 2015/2014					Créations en 2015	Évolution 2015/2014
Créations de sociétés							
Guyane	**41,5**	**6,4**	**8,2**	**-13,9**	**-27,5**	**591**	**-1,2**
France métropolitaine	8,9	-6,4	5,6	5,7	2,9	166 107	3,6
Créations d'entreprises individuelles, hors auto-entreprises							
Guyane	**-10,1**	**-12,9**	**2,4**	**5,5**	**-1,0**	**550**	**-3,7**
France métropolitaine	27,0	0,7	91,0	21,0	9,8	123 286	29,4
Création d'entreprises sous régime d'auto-entrepreneur							
Guyane	**-63,2**	**-58,8**	**-26,4**	**-14,0**	**-33,6**	**468**	**-27,6**
France métropolitaine	-41,0	-34,8	-36,6	-9,0	-9,9	220 157	-21,1

Note : données brutes.
Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.
Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene).

3 Moins de défaillances en 2015

(en nombre et en %)

	Défaillances 2015	Évolution 2015/2014
Guyane	71	-11,3
France métropolitaine	61 758	1,3

Note : données brutes, en date de jugement.
Source : Banque de France, Fiben (extraction du 9/2/15).

4 Évolution annuelle du nombre de créations d'entreprises entre 2014 et 2015 dans la région Guyane

En %

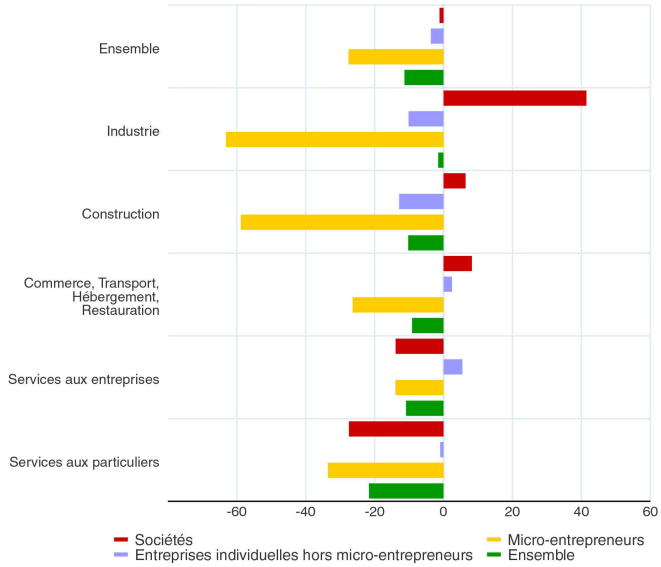

Note : données brutes.
Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.
Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene).

5 Perte d'attractivité du régime d'auto-entrepreneur

En %

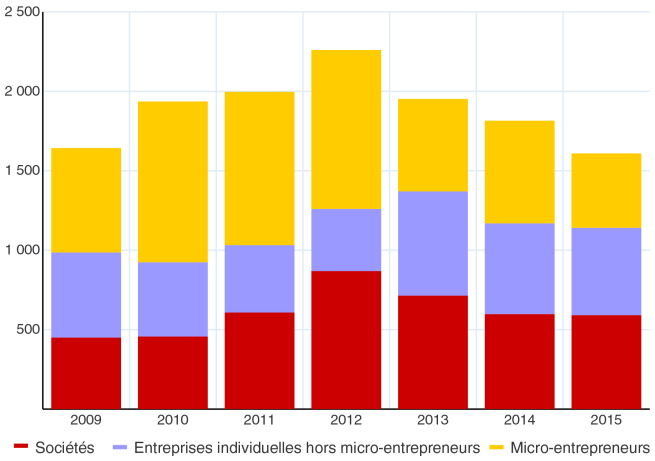

Note : nombre de créations brutes.
Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.
Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene).

6 Évolution des défaillances d'entreprises dans la région Guyane

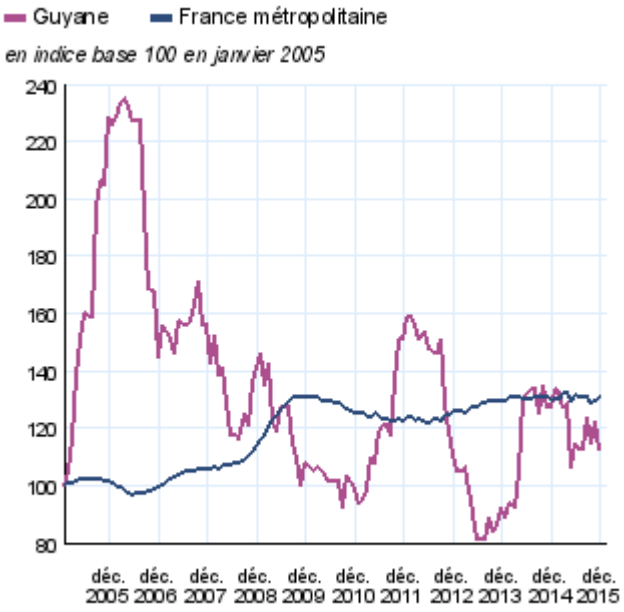

Note : données brutes, en date de jugement. Chaque point correspond au cumul des 12 derniers mois.
Source : Banque de France, Fiben (extraction du 9/2/15).

Agriculture
Le foncier, acteur du développement agricole

La Guyane, territoire à dominante forestière, couvre une superficie de 85 000 km². L'agriculture occupe 4 % de cette surface. L'État, propriétaire de 90 % des terres a attribué 27 000 ha de massifs forestiers depuis 2000 dont 40 % dédiées à la petite agriculture. Les communes de Roura et de Mana concentrent plus de la moitié des surfaces attribuées. Des projets du type biomasse énergie devraient permettre d'améliorer la valorisation agricole de ces terrains.

Jean-Christophe Lambert, Lionnel Ransan, DAAF, Émilie Charles-Euphrosine, Insee

21 000 ha attribués depuis 2000

Depuis 2000, l'État a attribué directement 21 119 ha en Commission d'Attribution Foncière (CAF) pour 1 004 agriculteurs bénéficiaires et a par ailleurs transféré 10 000 ha à l'Établissement Public d'Aménagement de Guyane (EPAG), dont 60 % ont été attribués aux agriculteurs. En moyenne depuis 2000, 1 800 ha sont annuellement attribués pour des projets agricoles par l'État et l'EPAG. Les contraintes agronomiques et topographiques imposent un modèle agricole extensif. L'attribution moyenne est de 21 ha. Les terres attribuées sont prises sur la forêt. La difficulté majeure est la mise en valeur agricole de ces parcelles boisées. Le coût du défrichage et de l'aménagement des parcelles est élevé : entre 2 000 € et 3 000 € par ha. Le désenclavement de la parcelle passe par la création de pistes dont le coût varie entre 150 000 € et 300 000 € par kilomètre. Au final, la valorisation agricole n'est possible que sur environ 40 % des terres attribuées. La surface moyenne de 21 ha correspond donc à une valorisation potentielle de 8 ha.

Les attributions foncières pour l'agriculture sur le domaine privé de l'État sont encadrées par le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques. La Direction de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt (DAAF) instruit chaque demande en s'appuyant sur l'étude technico-économique du projet et sur une visite terrain. Les décisions d'attribution sont prises par le Préfet après avis de la Commission d'Attribution Foncière (CAF). En moyenne, deux dossiers sur trois sont acceptés en CAF.

40 % des attributions pour la petite agriculture

Les attributions foncières couvrent l'éventail complet des productions agricoles guyanaises. Depuis 2013, la typologie des exploitations se définit en quatre familles. Les attributions jusqu'à 5 ha, correspondent à une agriculture traditionnelle et vivrière. Celles de 5 à 20 ha consistent en des projets de maraîchage et d'arboriculture fruitière. Les surfaces de 20 à 50 ha servent à des projets de type polyculture et élevage. Enfin, les terrains de plus de 50 ha sont exclusivement attribués à l'élevage bovin.

50 % des attributions à Roura et à Mana

Les attributions se répartissent sur les deux principaux pôles économiques du territoire : la Communauté d'Agglomération du Centre Littoral et la Communauté de Communes de l'Ouest Guyanais.

Depuis 2013, les surfaces attribuées lors des CAF sont localisées à plus de 50 % sur les communes de Roura et de Mana, principalement en production maraîchère et fruitière. Pour autant, la typologie des demandes se répartit différemment entre ces deux communes : à Roura principalement pour des extensions d'exploitations et à Mana majoritairement en installation d'exploitations de plus petite taille et de type vivrier.

Saint-Laurent-du-Maroni concentre 20% des bénéficiaires mais seulement 8 % des surfaces attribuées depuis 2013 (les projets agricoles concernent surtout des demandes d'installation sur des surfaces de moins de 5 ha).

La commune de Kourou a bénéficié de transfert de terres au travers de l'EPAG, à qui l'État a cédé 5 500 ha dont 4 700 ont été rétrocédés aux agriculteurs.

En perspective : la biomasse

La valorisation en Superficie Agricole Utilisée des terres attribuées en Commission d'Attribution Foncière pourrait être plus importante si les bénéficiaires surmontaient mieux toutes les difficultés techniques et économiques liées à l'installation sur la forêt ; mais également si les dispositifs de lutte contre la spéculation foncière freinaient plus efficacement l'urbanisation des zones agricoles.

En Guyane, un des enjeux de la politique d'installation agricole est donc d'améliorer la valorisation des terres. Cela passe par une politique d'aides publiques ciblées, un renforcement de l'arsenal anti spéculatif et par le couplage avec les projets de bois-énergie qui permettront de valoriser la biomasse issue de la défriche agricole.

1 Chiffres clés

	2013	2014	Évolution (%)
Culture maraîchère	**23 444**	**22 981**	**-1,97**
dont choux	*5 915*	*6 253*	*5,71*
Culture fruitière	**73 484**	**74 469**	**1,34**
dont citrons	*23 100*	*23 430*	*1,43*
dont bananes	*8 670*	*8 874*	*2,35*
Élevage			
Porcins	416	454	9,13
Bovins	395	412	4,30
Volaille	50	63	27,42

Source : DAAF - STAT SAA.

2 27 000 hectares attribués : 21 000 par l'État et 6 000 par l'EPAG

Résultat des commissions d'attributions foncières agricoles par l'État depuis 2000 *(en nombre et hectare)

	Nombre d'attributions	Surfaces attribuées	Surface moyenne par attribution
2000	58	940	16
2001	136	2 276	17
2002	28	941	34
2003	56	1 711	31
2004	42	980	23
2005	43	1 542	36
2006	19	1 216	64
2007	13	622	48
2008	30	520	17
2009	53	1 451	27
2010	123	2 756	22
2011	65	775	12
2012	81	1 844	23
2013	73	1 125	16
2014	94	1 038	12
2015	90	1 381	10
Total	**1 004**	**21 119**	**21**

*Total des baux emphytéotiques et des concessions agricoles, hors cessions onéreuses et hors attributions de 10 080 hectares à l'EPAG (dont 6040 hectares réattribués aux agriculteurs.)

Source : Direction de l'Agriculture et de la Forêt de Guyane.

3 Plus de 21 000 hectares attribués depuis l'an 2000

Évolution du nombre cumulé d'attributions et évolution des surfaces cumulées attribuées

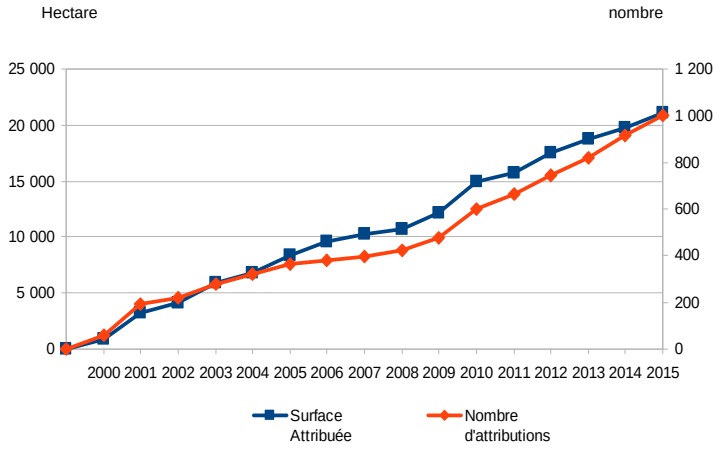

Source : Direction de l'Agriculture et de la Forêt de Guyane.

4 Plus de la moitié des surfaces attribuées ont plus de 20 hectares

Répartition des attributions foncières par taille de surface attribuée entre 2013 et 2015

	Nombre d'attributions	%	Surface (Ha)	%
Inférieur à 5 ha	50	19	146,4	4
5 à 10	89	35	539,3	15
10 à 15	50	19	542,7	15
15 à 20	24	9	388,5	11
20 à 50	28	11	678,2	19
50 à 100	10	4	597,6	17
Plus de 100 hectares	6	2	650,7	18
Total	**257**	**100**	**3 543,5**	**100**

Source : Direction de l'Agriculture et de la Forêt de Guyane.

5 Roura et Mana concentrent la moitié des surfaces attribuées

Surfaces attribuées en extension ou en installation entre 2013 et 2015

En hectare

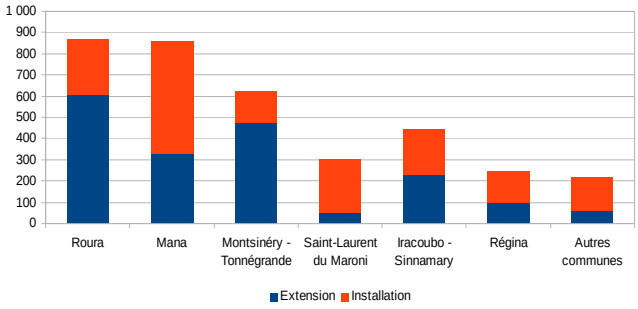

Source : Direction de l'Agriculture et de la Forêt de Guyane.

6 Principaux bénéficiaires des attributions : Roura et Mana

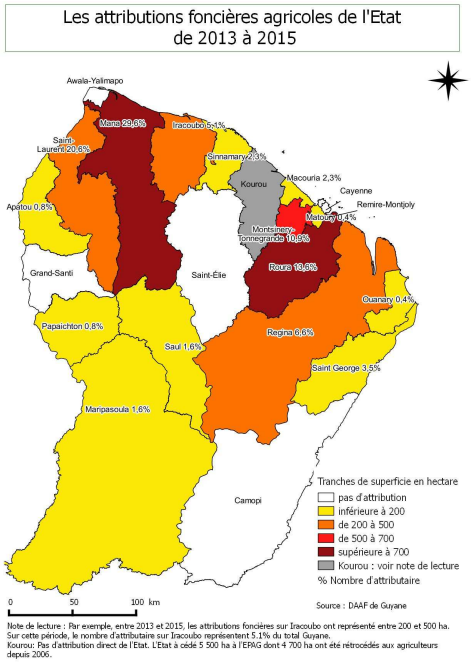

Source : Direction de l'Agriculture et de la Forêt de Guyane.

Spatial
Le spatial en Guyane en 2015 : consolidation de la base et préparation de l'avenir

En Guyane, l'année 2015 a été exceptionnelle pour le CNES et la filière spatiale avec 12 lancements réussis et la préparation de l'arrivée du nouveau lanceur Ariane 6. Cette activité dynamique reste stimulante pour la Guyane tant en termes de développement économique du territoire que de rayonnement à l'extérieur.

Jean-Philippe Zebus, CNES
Émilie Charles-Euphrosine, Insee

Le centre spatial guyanais (CSG) sera doté d'une nouvelle base de lancement à l'horizon 2020, située entre les communes de Kourou et Sinnamary, pour accueillir Ariane 6, le successeur d'Ariane 5. Suite au contrat passé avec l'agence spatiale européenne (ESA), le CNES, chargé des infrastructures nécessaires aux futurs lancements, démarre les travaux de terrassement en juin 2015. Le lanceur Ariane 6 s'inscrit en « filière d'excellence », dont le renforcement est inscrit dans le Contrat d'objectifs et de performance de l'État. Grâce à cette consolidation, le CSG garantit l'emploi de ses salariés. Au plus fort du chantier, 600 personnes devraient y participer. Le CNES, maître d'œuvre du chantier, est particulièrement vigilant pour accompagner et favoriser les retombées économiques.

Un chantier de 15 millions d'euros

La réalisation du chantier d'Ariane 6 est une opportunité pour le secteur du Bâtiment et des Travaux Publics. Elle redonnera du souffle à l'économie guyanaise. Ce vaste chantier, d'un montant de près de 15 millions d'euros, s'étendant sur plus de 150 ha de terrain offrira pendant quelques années des emplois à des jeunes en attente d'insertion professionnelle. Plus d'un million de mètre cube de terre vont être déplacés, d'où la mobilisation d'un nombre important de camions et de conducteurs. Au travers du contrat passé avec le CNES, l'entreprise Eiffage a assuré 2 000 heures de formation à des apprentis en recherche d'emploi, soit l'équivalent de sept personnes à temps plein.

Le CNES, partenaire du développement de la Guyane

Le secteur spatial génère près de 9 000 emplois directs et indirects, ce qui représente 12 % de la population active de Guyane. En complément des 1 700 salariés du CSG (2015), des emplois sont induits dans d'autres secteurs de l'économie (construction, transports, tourisme, distribution, services…).

L'activité spatiale a des effets induits sur l'économie de la Guyane. En 2003, l'Insee estimait l'impact de l'activité spatiale à 16 % du PIB. Depuis, l'économie guyanaise ne cesse de se développer et de se diversifier. Le CNES, en partenariat avec l'Insee, a donc relancé en 2015 l'enquête sur l'impact de l'activité spatiale en Guyane. Les premières données devraient être disponibles début 2017. Les effets sur les flux de marchandises, la fiscalité, la consommation sont également importants au regard de cette activité. Dans le cadre du maintien en conditions opérationnelles de la base et de l'évolution des systèmes, le CNES poursuit ses travaux de rénovation et de construction de nouveaux bâtiments. La réalisation de ces travaux est assurée essentiellement par des entreprises locales. Chaque année, le CNES dépense environ 55 M € pour des programmes de fonctionnement et d'investissement. Ces marchés font l'objet d'appels d'offre, ouverts à tout le tissu des PME de Guyane. Près de 50 % de ce budget a été attribué à des entreprises dites locales (ayant leur siège en Guyane).

Le CNES apporte son appui dans le cadre des actions de conseil, d'orientation et de financement de projet. Il aide ainsi les porteurs de projet au travers de conventions conclues en partenariat avec l'État, la Collectivité Territoriale de Guyane et les autres collectivités. En 2015, le CNES a participé au financement d'équipements de proximité dans le cadre des conventions entre le CNES et les communes de Guyane. La réhabilitation d'un bâtiment a ainsi permis l'installation du centre de police municipale et du Centre d'action sociale de Maripasoula.

Le CSG, un site attractif

Le CSG reste le principal site touristique de Guyane. Près de 37 500 visiteurs s'y sont rendus en 2015, auxquels il faut rajouter les 20 400 entrées au Musée de l'Espace. Les Îles du Salut, dont le CNES est propriétaire, ont accueilli 50 000 visiteurs, dont 16 200 visiteurs dans le cadre de 25 escales de navires de croisières. Par rapport à 2012, la fréquentation du site du CSG est en légère baisse (39 000 visiteurs en 2012), celle des Îles du Salut est stable et celle du musée de l'Espace en hausse (18 000 visiteurs en 2012).

1 Chiffres clés

Lancements effectués en 2015

Vol	Date	Lanceur	Satellites
VV04	11-févr	VEGA	IXV
VS11	27-mars	SOYOUZ	Galileo FOC-M2 (2 satellites sous coiffe)
VA222	26-avr	ARIANE 5 ECA	Thor-7 et Sicral 2
VA223	27-mai	ARIANE 5 ECA	DirectTV-15 et Sky Mexico
VV05	23-juin	VEGA	Sentinel 2-A
VA224	15-juil	ARIANE 5 ECA	StraOne C4 et MSG-4
VA225	20-août	ARIANE 5 ECA	E8WB et IS-34
VS12	11-sept	SOYOUZ	Galileo FOC-M3 (2 satellites sous coiffe)
VA226	30-sept	ARIANE 5 ECA	ARSAT-2 et SKY-Muster
VA227	10-nov	ARIANE 5 ECA	Arabsat 6-B et GSAT-15
VV06	3-déc	VEGA	LISA Pathfinder
VS13	17-déc	SOYOUZ	Galileo FOC-M4 (2 satellites sous coiffe)

Source : CNES/CSG

2 En 2015, autant de lancement de Vega ou Soyouz que d'Ariane 5

Évolution du nombre de lancements entre 2011 et 2015

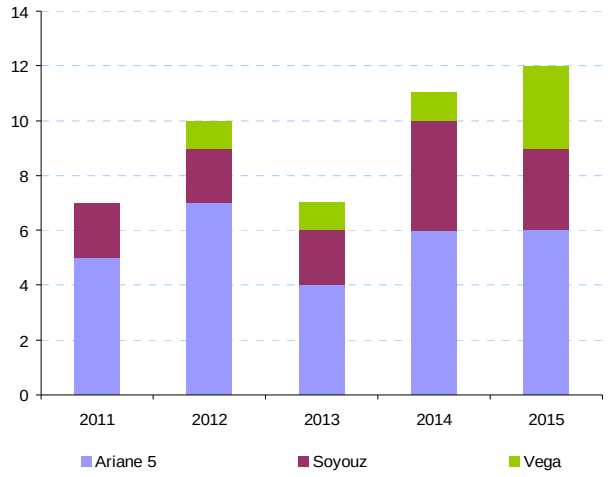

Source : CNES/CSG

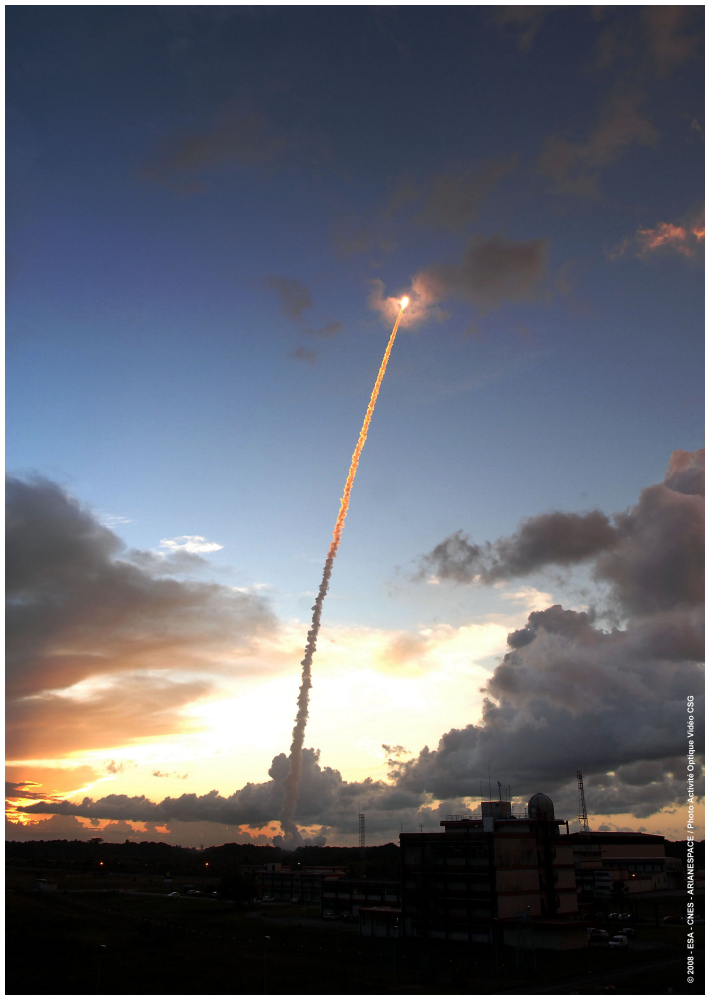

Construction
Un parc social en progression rapide

Au 1er janvier 2015, le patrimoine locatif social de la Guyane poursuit son expansion et atteint 15 715 logements. La région dispose de 63 logements sociaux pour 1 000 habitants. Près de la moitié des logements sont situés sur les communes de Cayenne et de Kourou. La dynamique de construction est très forte sur le territoire de la CACL. Les financements sont importants en 2015 et devraient permettre au parc de poursuivre sa croissance.

Nicolas Surais, Jeanne Da-Silvera, DEAL Guyane
Rémi Charrier, Insee

En Guyane, le parc locatif social compte 15 715 logements au 1er janvier 2015. Il est en forte expansion : 885 logements de plus qu'au 1er janvier 2014, soit une augmentation de 6 %. En 2013, le nombre de logements sociaux avait déjà augmenté de manière soutenue bien que légèrement plus faible (+ 5,1 %). La croissance du parc est plus importante en Guyane que dans le reste de la France. Le nombre de logements sociaux augmente de 1,6 % au niveau national et de 4,2 % dans les autres collectivités d'outre-mer (COM).

Un déficit structurel de logements sociaux

Cet investissement des pouvoirs publics permet de mieux répondre à une demande croissante en logements sociaux. Celle-ci est liée à la forte croissance démographique et à la fréquente précarité des ménages. La population de Guyane dispose de 63,8 logements pour 1 000 habitants au 1er janvier 2015 contre 62,4 pour 1 000 habitants un an plus tôt. Si le nombre de logements sociaux par habitant augmente régulièrement, il demeure largement inférieur à celui de la France entière (72,6) et des COM (77,2).

Pour rattraper la moyenne nationale, la Guyane devrait disposer de 2 000 logements supplémentaires, soit un parc de 17 770 logements sociaux. Pour rattraper la moyenne des DOM, il faudrait 3 125 logements supplémentaires, soit un parc de 18 841 logements sociaux.

Plus de la moitié du parc à Cayenne et à Kourou

Le parc de logements sociaux se situe essentiellement sur le littoral. La communauté d'agglomération du centre littoral (CACL) concentre 64 % du parc guyanais, la communauté de communes des savanes 21 %, la communauté de communes de l'ouest guyanais 13 % et la communauté de communes de l'est guyanais 2 %.

À l'intérieur de ces zones, les logements sociaux sont inégalement répartis. Les cinq communes les plus peuplées de Guyane concentrent à elles seules 86 % du parc de logements sociaux : Cayenne (36 %), Kourou (19 %), Saint-Laurent-du-Maroni et Matoury (11 %) et Rémire-Montjoly (9 %).

Le parc progresse à l'ouest

Les nouvelles constructions de logements sociaux se font en grande majorité sur le territoire de la CACL (71,5 % des livraisons en 2014). La dynamique est particulièrement forte à Macouria (zones de Soula et de Sainte-Agathe) et Rémire-Montjoly.

L'Ouest guyanais devient le deuxième secteur de construction de logements sociaux, notamment à Saint-Laurent-du-Maroni et à Mana. La croissance démographique est particulièrement vive dans cette zone et les besoins en logements très importants. Enfin autour de Kourou, la construction de logements sociaux est faible depuis 2010.

Un taux de vacance élevé

Le taux de vacance reste élevé, 7 % au 1er janvier 2015. Ce chiffre est d'autant plus inquiétant qu'il progresse de 1 point par rapport à 2014 et demeure très supérieur à la moyenne nationale (3,1%) et à la moyenne des COM (3,4%). Une partie de cette vacance est due au délai entre la livraison du logement au cours de l'année 2014 et l'arrivée de l'occupant.

Des financements en hausse

Au cours de l'année 2014, 21 M€ ont été consacrés à la construction et à la réhabilitation des logements sociaux, soit 20 % de plus qu'en 2013. Avec l'Opération d'Intérêt National (*définitions*), l'État s'est engagé à accroître de façon significative les crédits mis à disposition pour encourager la production de logements en Guyane.

Ainsi, en 2015, l'État a octroyé 43 M€ d'autorisations d'engagement de crédits (*définitions*) en faveur de la construction et de la réhabilitation des logements locatifs sociaux, soit une progression de 104 % de l'enveloppe par rapport à 2014.

1 Chiffres clés

Nombre de logements sociaux au 1er janvier et évolution en %

	2014	2015	Évolution 2014/2015
Logements sociaux	14 830	15 715	5,9

Source : RPLS DEAL.

2 Le parc social gagne 2 000 logements en quatre ans

Nombre de logements sociaux

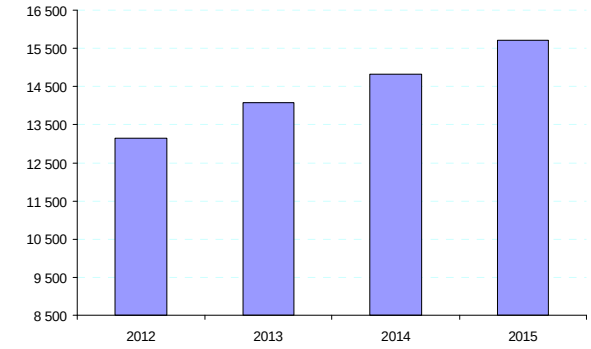

Source : RPLS DEAL.

3 La vacance est plus élevée en Guyane

Taux de vacance des logements

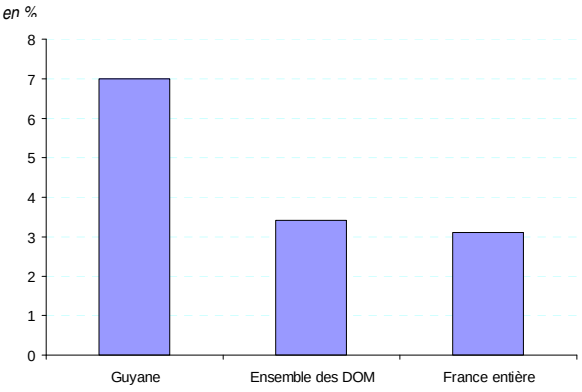

Source : RPLS DEAL.

4 Baisse de la construction de locaux non résidentiels

Construction autorisée de locaux non résidentiels selon le type

	Guyane			France métropolitaine	
	Surfaces autorisées en 2015 (en milliers de m²)	Évolution 2015/2004 (%)	Evolution moyenne annuelle 2014/2009 (1)	Évolution 2015/2004 (%)	Evolution moyenne annuelle 2014/2009 (1)
Artisanat	1	-29,6	13,1	-6,3	3,1
Bureaux	7	28,1	-28,7	4,7	-0,3
Commerce	11	27,5	-2,9	1,9	-3,4
Entrepôt	7	13,3	-1,5	8,2	1,4
Exploitation agricole ou forestière	40	57,4	58,3	15,4	-7,2
Hébergement hôtelier	1	-31,9	5,4	32,8	-2,7
Industrie	10	350,6	-4,2	3,2	-3,6
Service public ou d'intérêt collectif	10	-75,7	15,2	-11,7	-5,5
Ensemble	86	-4,2	4,2		

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu la construction de locaux, si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.
Note : données brutes provisoires en date réelle.
Source : SOeS, Sit@del2, résultats au 13 avril 2016.

5 Forte augmentation du financement du logement social en 2015

Montant en millions d'€ des autorisations d'engagement

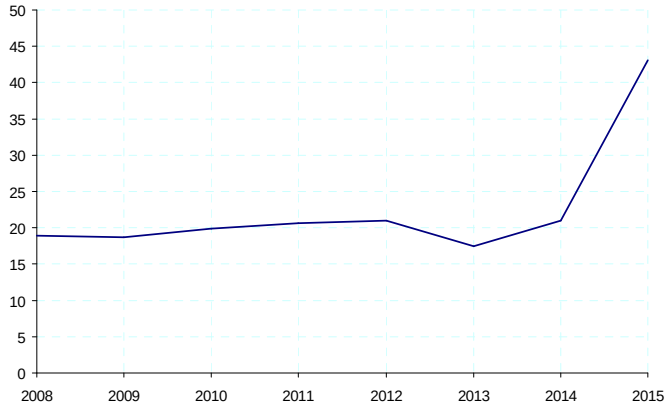

Source : RPLS DEAL.

6 Augmentation de 6 % du parc locatif social

Évolution des logements sociaux entre 2014 et 2015 en Guyane

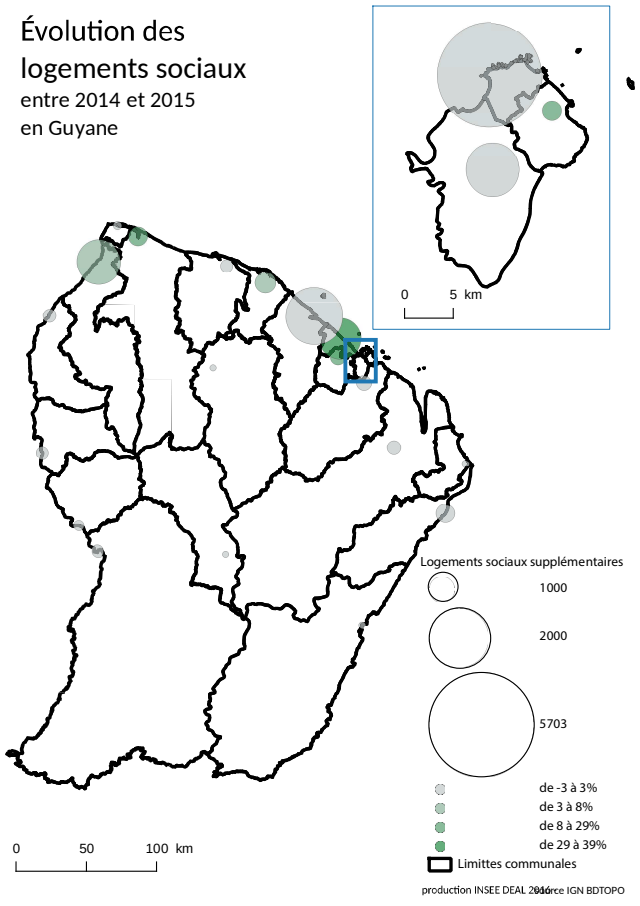

Transport maritime et aérien
Trafic aéroportuaire en poupe, trafic maritime en légère baisse

Deux lieux d'accueil spécifiques en Guyane, l'aéroport Cayenne Félix Eboué et le Grand Port Maritime (GPM) Dégrad des Cannes : l'un accueille des voyageurs, l'autre sert au transit des marchandises. En 2015, le trafic des passagers à l'aéroport augmente de 3,8 % par rapport à 2014. Les destinations internationales ont amplifié cette dynamique avec l'arrivée de la compagnie Azul. En revanche, le trafic de transport maritime est en léger repli (1,8 %) malgré de nouvelles infrastructures.

Rémy-Louis Budoc, Sandy Bouchenafa, GPM-Guyane
Jocelyne MarceL, CCIG
Émilie Charles-Euphrosine, Insee

En 2015, le trafic des passagers à l'aéroport de Cayenne s'établit à 462 876 passagers, soit 3,8 % de plus qu'en 2014. Cinq compagnies aériennes assurent le transport des voyageurs. Parmi elles, deux compagnies Air France et Air Caraïbes se partagent le marché France hexagonale à hauteur de 62 % et 38 %. En 2015, le nombre de passagers sur la desserte Paris diminue de 3 % pour la compagnie Air France et progresse de 7 % chez Air Caraïbes.
En ce qui concerne les lignes intérieures, la compagnie Air Guyane assure la desserte de Cayenne, Saint-Laurent-du-Maroni, Grand Santi, Saül et Maripasoula. Elle accueille également des passagers sur les lignes de Fort-de-France et de Pointe-à-Pitre en code share avec Air France. Le nombre de passagers d'Air Guyane augmente de 3,5 %.

Paris et les Antilles, les destinations les plus fréquentées

Les trois premières destinations desservies par l'aéroport de Cayenne sont Paris, Fort-de-France et Pointe-à-Pitre. Elles représentent 82 % du trafic global dont 57 % pour Paris et 25 % pour les Antilles (Martinique 14 % et Guadeloupe 11 %). Paris reste la première ligne de desserte avec 264 923 passagers près de 2 000 passagers supplémentaires sont enregistrés par rapport à 2014 et ce, malgré la suppression au cours de l'été, du deuxième vol journalier de la compagnie Air France vers Roissy Charles-de-Gaulle.

Renforcement des dessertes internationales

Deux liaisons internationales sont disponibles au départ de l'aéroport de Cayenne : Belem et Paramaribo. Ces destinations sont en plein essor avec 19 563 passagers, soit une augmentation de 65,5 % par rapport à 2014. Le nombre de passagers à destination de Belem augmente de 71 % notamment grâce à l'arrivée de la compagnie Azul avec des tarifs attractifs renforçant l'offre. Parallèlement, Paramaribo accueille 52 % de voyageurs supplémentaires en 2015. Air France dessert aussi les destinations de Port-au-Prince et Miami.

Un trafic maritime en demi-teinte

Si le trafic aéroportuaire est en hausse, le trafic maritime est plutôt morose. Après deux baisses consécutives en 2013 et 2014, le trafic portuaire accuse une nouvelle baisse de 1,8 % en 2015. Les importations quoiqu'en légère diminution (– 1,5%) constituent la principale activité du port avec 96 % du trafic de marchandises. Les marchandises diverses conteneurisées constituent le volume le plus important du flux (48 %), viennent ensuite le vrac liquide (38 %), le vrac solide (12 %) et les véhicules (2 %). Par rapport à 2014, le trafic de vrac liquide est stable, celui des autres types de marchandises diminue, particulièrement le vrac solide (– 5,5 %). Les difficultés du secteur du BTP en Guyane ont notamment un effet négatif sur les importations de ciment.
Le transit équivalent vingt pieds (EVP) est stable pour un volume de 30 305 conteneurs EVP pleins. Le volume de conteneurs EVP entrant pleins est en baisse depuis 2013 (– 2 % par an) tandis qu'en 2015, le volume des EVP sortants pleins progresse de 22 %.

Des infrastructures nouvelles

Le GPM de Guyane et la compagnie CMA CGM améliorent leur logistique dans le cadre du projet stratégique 2014-2018 pour augmenter la capacité de transport et de stockage des conteneurs.

Du point de vue des investissements, le budget prévisionnel du GPM est de 17,45 M€ par an. Il est envisagé d'investir entre 10 à 17 Millions d'euros par an sur la période 2015-2018 afin de maintenir une dynamique du Grand Port.

Les enjeux du GPM portent désormais sur sa capacité à devenir une structure compétitive aux côtés des autres ports de la zone Amazonie-Caraïbe.

1 Chiffres clés

Chiffres clés du transport maritime

	en tonnes	Évolution
Marchandise (fret)	617	-1,8
	en nombre	**Évolution**
Passagers*	9359	33,8

Chiffres clés du transport aérien

	en tonnes	Évolution
Marchandise (fret)	5,7	3,6
	en nombre	**Évolution**
Passagers	462876	3,8

*Escales aux Îles du Salut
Source : Grand port maritime de Guyane, CCIG, CNES

2 Baisse de 2,6 % du tonnage total de marchandises

Tonnage à l'import et à l'export en Guyane (en tonnes)

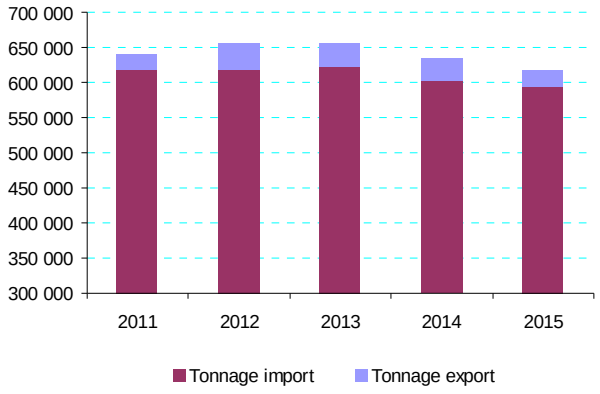

Source : Grand port maritime de Guyane.

3 Baisse de 5,5 % du trafic de vracs solides

Typologie des marchandises (en tonnes)

	2014	2015	Évolution (en %)
Marchandises diverses	307 182	297 862	-3,0
Vracs liquides	234 799	236 871	0,9
Vracs solides	77 152	72 872	-5,5
Véhicules (Roro)	10 052	10 227	-1,7

Source : Grand port maritime de Guyane.

4 Maripasoula domine les échanges entre Cayenne et l'intérieur de la Guyane

Flux intérieurs de passagers commerciaux en 2015 en Guyane

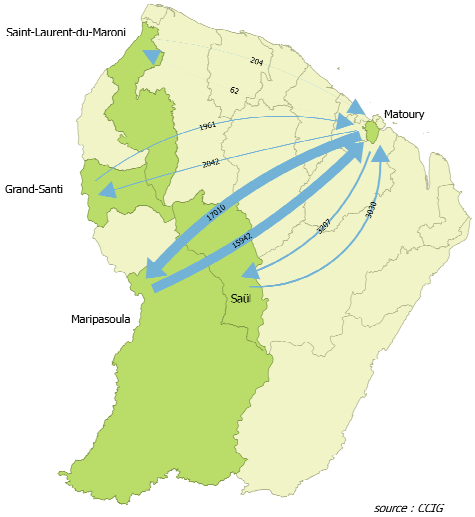

5 Plus de la moitié du trafic de passagers se fait avec la France métropolitaine

Flux aéroportuaires de passagers commerciaux en 2015 de et vers la Guyane

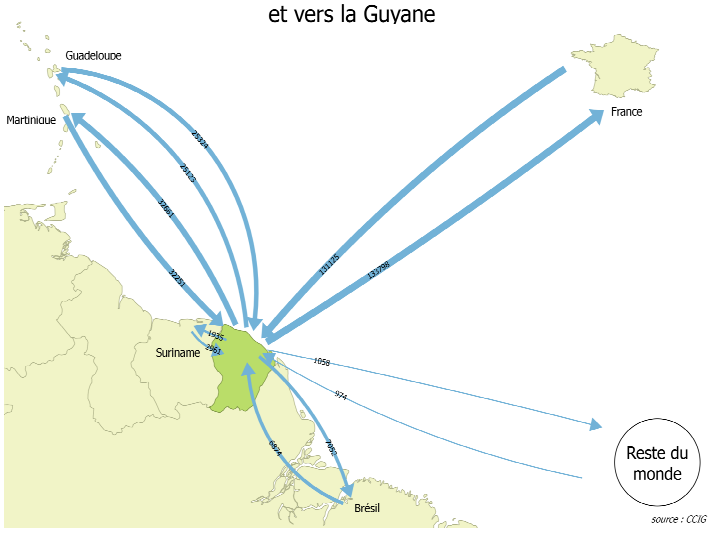

Tourisme
Une fréquentation hôtelière en hausse

En 2015, en Guyane, la fréquentation hôtelière progresse fortement. Le nombre des arrivées augmente de 20 % et les nuitées de 10 % par rapport à 2014. La clientèle en provenance de France métropolitaine contribue fortement à cette hausse. Du fait du développement du parc hôtelier, le taux d'occupation des hôtels poursuit sa baisse malgré l'augmentation des nuitées.

Émilie Charles-Euphrosine, Rémi Charrier, Insee

Après une année 2014 plutôt morose, la fréquentation touristique dans les hôtels de Guyane repart à la hausse en 2015 avec 354 000 nuitées, soit 10 % de nuitées supplémentaires.

Ce rebond est d'autant plus remarquable que, entre 2010 et 2014, le nombre de nuitées a baissé de 1 % par an. Le nombre des arrivées est également en hausse (+ 20 %).

Avec plus de 140 000 arrivées, la fréquentation est beaucoup plus élevée que les années précédentes. Entre 2010 et 2014, le nombre moyen d'arrivées s'élevait à 117 000.

Une hausse portée par la clientèle française

La hausse de la fréquentation est portée principalement par la progression de la clientèle française. Avec 90 % de la clientèle totale, les arrivées françaises sont en hausse de 31 %.

L'augmentation de la fréquentation touristique en provenance de métropole se confirme avec l'augmentation du trafic aéroportuaire de passagers. Les plans régionaux de relance touristique semblent porter leurs fruits.

À l'inverse, la clientèle étrangère se fait plus rare, le nombre d'arrivées d'étrangers baisse fortement (– 33 %). Ce constat est d'autant plus étonnant que les arrivées d'étrangers sont principalement liées à l'activité spatiale qui en 2015 était proche de celle de 2014. Les arrivées d'étrangers sont soumises à des contraintes administratives (visa obligatoire pour les pays voisins) et sanitaires (vaccin fièvre jaune) qui peuvent contribuer à rendre la destination moins attrayante.

Le taux d'occupation poursuit sa chute

Malgré la forte augmentation du nombre de nuitées, le taux d'occupation des hôtels poursuit sa chute. Depuis le milieu des années 2000, ce taux était chaque année en hausse, mais la tendance s'est inversée à partir de 2010.

Le taux d'occupation fluctue tout au long de l'année. Il peut être imputé à la variation de la cadence des tirs de fusées puisque la clientèle d'affaires, liée à l'activité spatiale, constitue une grande partie des clients de l'hôtellerie en Guyane.

La destination Guyane est soumise à une forte saisonnalité. Durant ces quatre dernières années, les mois d'avril, octobre et décembre ont été les mois les plus sollicités par la clientèle. Mais en 2015, ce regain d'intérêt semble s'estomper au profit du mois de mars et de septembre. Le mois de mars est habituellement prisé pour les festivités du carnaval, tandis que le mois de septembre équivaut à la période estivale en métropole.

En 2011, le taux d'occupation mensuel des hôtels dépassait systématiquement les 50 %. En 2015, ce taux ne dépasse ce niveau que cinq mois seulement. Les évolutions du nombre de nuitées et du taux d'occupation sont divergentes du fait du développement du parc hôtelier en Guyane. Ainsi, en 2015, l'offre hôtelière s'est accrue de 150 chambres avec l'ouverture d'un nouvel hôtel de 134 chambres à Cayenne et d'un hôtel de 16 chambres à Sinnamary.

L'offre hôtelière reste dépendante de la clientèle professionnelle. Pour la plupart, les touristes d'agrément séjournent dans des hôtels mais adhèrent à d'autres types d'hébergement (vie en carbet).

Les touristes « affinitaires » privilégient la famille ou les amis.

Les plans régionaux de relance du tourisme

En 2015, le plan gouvernemental en faveur du tourisme dans l'Outre-mer s'organise autour de plusieurs axes. Il s'agit de mieux connaître l'activité touristique pour mieux la piloter, de mieux promouvoir produits, expériences et marques, de renforcer l'accessibilité des destinations, d'accompagner la modernisation du secteur hôtelier, de prendre le virage du numérique et de favoriser la formation professionnelle. Pour 2020, 27 mesures ont été adoptées pour répondre à cette stratégie.

1 Chiffres clés

Nuitées et arrivées dans les hôtels (en millier et %)

	2014	2015	Évolution 2015/2014 en %
Arrivées	117	140	19,7
Nuitées	322	354	9,9

Note : données 2015, 2014 définitives.
Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

2 Augmentation des nuitées de 10 %

Nuitées dans les hôtels (en % et en milliers)

	Nombre de nuitées dans les hôtels			Part de nuitées effectuées en 2015 par une clientèle étrangère (%)
	2015 (en milliers)	Évolution 2015/2014 (%)	Évolution moyenne annuelle 2014/2010 (1) (%)	
Guyane	354	9,9	-1,2	19,6
France métropolitaine	202 087	1,8	0,4	36,5

Note : données 2015, 2014 définitives.
Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

3 En 2015, la fréquentation est inférieure à celle des 5 dernières années

Taux d'occupation moyen dans les hôtels en Guyane

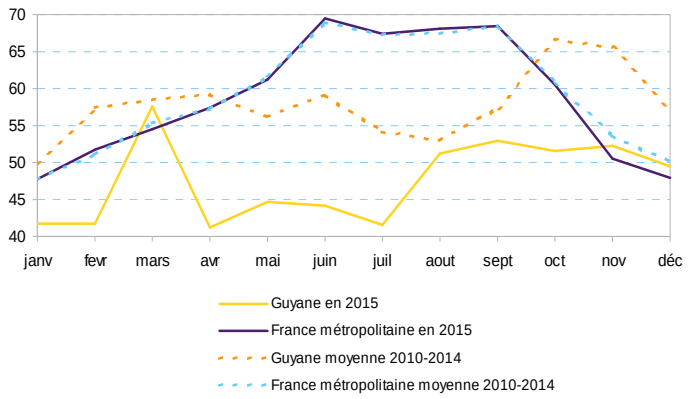

Note : données 2015 définitives. Données 2010, 2011, 2012 et 2013 rétropolées suite au changement de classification début 2014.
Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT). Iedom.

4 90 % des clients viennent de France métropolitaine

Fréquentation des hôtels en 2015 (en milliers)

	Guyane	France métropolitaine
Arrivées	**140**	**112 692**
Francais	127	77 756
Étrangers	14	34 936
Nuitées	**354**	**202 087**
Français	285	128 306
Étrangers	69	73 781

Note : données 2015 définitives. Données 2010, 2011, 2012 et 2013 rétropolées suite au changement de classification début 2014.
Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

5 Hausse des arrivées et des nuitées en 2015

Évolution des nuitées et des arrivées dans les hôtels

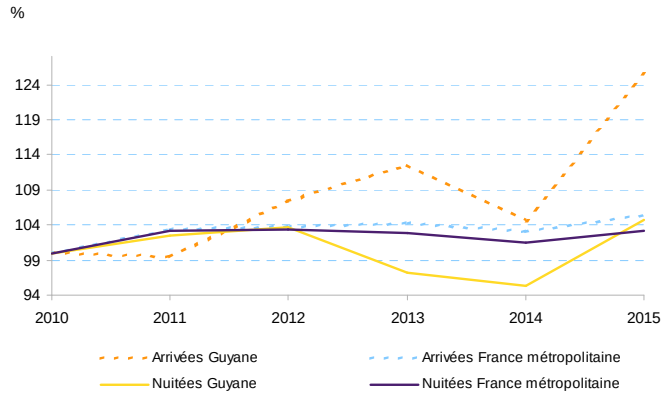

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

Commerce extérieur
Échanges commerciaux en retrait

Les échanges commerciaux se contractent en 2015, après une année 2014 de moindre dynamisme : cette faiblesse de l'activité relève d'une part de la baisse en valeur des exportations de 16 %, et d'autre part d'un retrait des importations à hauteur de 15 %.

Jean-Baptiste Berry, Clémentine Garandeau, Insee

Recul des importations

La demande en produits importés en Guyane diminue en 2015 de 15 %. La chute des prix des produits pétroliers a diminué mécaniquement la facture des importations de ces produits. En retrait de 15 %, les importations de produits pétroliers raffinés s'élèvent à 150 millions d'euros, en provenance de Martinique notamment.

La demande des ménages en biens importés est atone, avec une faible progression de 2 % des importations de denrées alimentaires, boissons et produits à base de tabac, et un recul des importations d'équipements manufacturés.

La demande des entreprises en produits importés est également en retrait en 2015 : les biens d'équipements mécaniques, matériel électrique, électronique et informatique sont en recul de 12 % par rapport à 2014.

La métropole, avec 47 % des marchandises, reste le principal fournisseur. Alors que les importations chinoises se maintiennent, celles en provenance des pays de l'Union européenne et des États-Unis poursuivent leur baisse entamée en 2014.

Repli des exportations

Hors activités spatiales, les exportations continuent leur repli entre 2015 et 2014, passant de 193 millions à 162 millions (– 17 %). En 2013, le niveau des exportations était de 296 millions d'euros ; ce niveau était exceptionnellement élevé du fait d'exportations vers Trinidad et Tobago de machines de forage, principalement.

La métropole, avec plus de la moitié des exportations, est le principal partenaire, les exportations vers celle-ci étant remarquablement stables depuis 2013 à plus de 80 millions d'euros.

Les importations de biens de consommation et d'investissement

L'orientation choisie pour l'analyse du commerce extérieur est de considérer les importations comme composante de l'offre globale de l'économie de la collectivité territoriale, et leur recul comme n'augmentant pas mécaniquement l'activité économique. Ainsi la convention comptable qui consiste à considérer les importations comme contribution négative à la croissance n'est pas l'approche privilégiée : les importations n'ont un effet négatif que lorsqu'elles se substituent à la production domestique. L'accent est dont mis sur la composition en biens de consommation et d'investissement importés de la demande domestique.

Commerce mondial et activité économique régionale

En 2015, la baisse spectaculaire des importations dans plusieurs pays dits émergents et pays en développement qui connaissent des difficultés économiques pèse sur le commerce mondial : ce dernier a fortement reculé au premier semestre 2015 avant de rebondir au second semestre à la faveur du rétablissement des échanges en Asie. Sur l'ensemble de l'année, les échanges mondiaux sont moins dynamiques qu'en 2014 : ils progressent de 2,5 %, après +3,2 % en 2014. En 2015, avec une contraction de -0,1%, le rythme de l'activité économique dans la zone Amérique Latine et Caraïbe est le plus faible enregistré depuis les crises majeures des années 1983 et 2009

Échanges de services et flux touristiques

Les chiffres publiés dans cet article portent sur les échanges de biens enregistrés par les douanes. Toutefois, ceci ne concerne qu'une partie des échanges : en effet, ne sont pas comptabilisés les échanges de services dont le spatial et les dépenses des touristes.
Pour information, les dépenses des touristes et les échanges de services représentaient en 2010 respectivement 7 % et 78 % du total des exportations. Le spatial représente à lui seul 99 % des services exportés. Les échanges de services représentaient cette même année 16,7 % de l'ensemble des importations.

Espace Caraïbe

L'espace Caraïbe comprend toutes les îles de la Caraïbe, ainsi que les pays d'Amérique Centrale et du Sud qui possèdent une ouverture maritime sur la Caraïbe. Les échanges avec Porto-Rico sont confondus avec ceux des États-Unis faute de données les isolant. On y distingue un groupe de pays signataires de l'accord de libre échange de Cotonou (Afrique Caraïbes Pacifique, dits pays ACP de la Caraïbe) et ceux qui n'en font pas partie (« Pays non-ACP de la Caraïbe »), dans la mesure où ils ne bénéficient pas du même régime douanier dans leurs relations avec l'Union européenne et donc avec les départements français d'outre-mer.

1 Chiffres clés du commerce extérieur hors spatial

Évolution des importations et exportations de la Guyane de 2010 à 2015
(en millions d'euros)

	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Importations	1 066	1 315	1 422	1 545	1 443	1 235
Exportations	156	167	223	245	193	162
Solde des échanges de biens	**-910**	**-1 148**	**-1 199**	**-1 300**	**-1 251**	**-1 073**

Source : Douanes, calculs Insee.

2 Les échanges diminuent en 2015

Montants et évolutions des importations et des exportations par activité
(en % et en millions d'euros)

	Importations		Exportations	
	Valeur	Évolution en 2015	Valeur	Évolution en 2015
AZ - Agriculture, sylviculture et pêche	17,7	15,3	0,7	31,6
DE - Hydrocarbures naturels, autres produits des industries extractives, éléctricité, déchets	1,4	-0,6	12,6	-2,9
C1 - Denrées alimentaires, boissons et produits à base de tabac	220,1	2,0	13,5	16,4
C2 - Produits pétroliers raffinés et coke	151,9	-14,9	1,0	-38,6
C3 - Équipements mécaniques, matériel électrique, électronique et informatique	243,6	-11,8	15,4	-59,1
C4 - Matériels de transport	144,5	-6,2	46,6	-4,6
dont industrie automobile	130,5	-6,7	44,1	-7,8
C5 - Autres produits industriels	443,2	-25,0	71,3	-9,8
dont pharmacie	62,6	-0,1	0,0	356,5
Autres	12,1	6,6	0,4	347,3
Total	**1 234,6**	**-14,5**	**161,6**	**-16,1**

Source : Douanes, calculs Insee.

3 La Guyane exporte surtout vers la métropole hors spatial

Répartition des exportations selon leur destination de 2010 à 2015
(en millions d'euros)

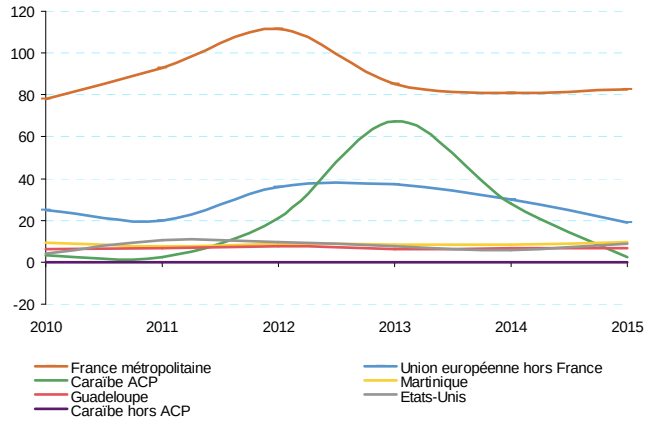

Source : Douanes, calculs Insee.

4 La dépendance hexagonale à l'importation se confirme

Répartition des importations selon leur destination de 2010 à 2015
(en millions d'euros)

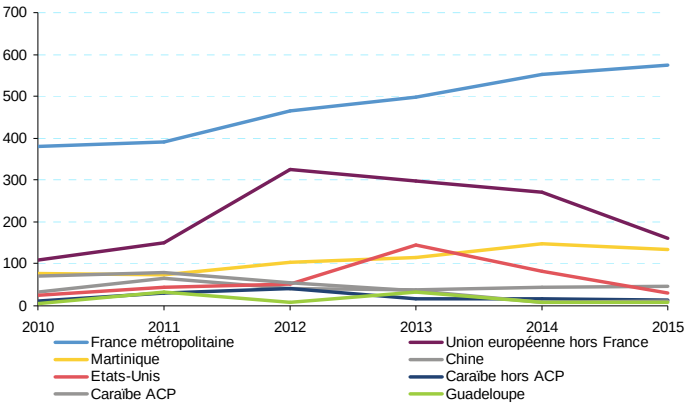

Source : Douanes, calculs Insee.

Synthèse régionale Guadeloupe
Une activité mieux orientée

L'activité de la Guadeloupe a été plutôt bien orientée en 2015. L'emploi reste peu dynamique, le chômage toujours aussi élevé, mais des signes positifs sont ressentis sur la consommation des ménages, l'activité, le financement, et la démographie des entreprises. Le commerce et le transport sont plutôt dynamiques, mais l'agriculture a souffert d'une longue sécheresse, et la construction a des carnets de commande très peu remplis.

Jean-Eric Place, Insee

En 2015, la situation économique en Guadeloupe montre quelques signes d'amélioration, mais le redressement de l'activité ne se fait pas encore ressentir. Le contexte extérieur est contrasté : l'environnement national est plutôt porteur, avec une reprise de 1,3 % de l'activité en France, tandis que la croissance dans les pays émergents a connu un coup de frein, notamment au Brésil et en Chine. L'activité en Europe bénéficie de la conjonction de deux facteurs favorables : des politiques monétaires accommodantes et une forte baisse des prix du pétrole.

Léger repli de l'emploi salarié

L'emploi salarié marchand en Guadeloupe baisse de 0,6 % par rapport à 2014 en moyenne annuelle. La construction s'est montrée résiliente, alors que depuis 2011, c'est le secteur dans lequel les effectifs ont été le plus durement touchés, avec une baisse de 15 % sur 4 ans. Avec 4 trimestres successifs de hausse en 2015, la tendance à la baisse des effectifs dans la construction est interrompue, mais la hausse reste limitée et fragile. Au 4e trimestre 2015, en glissement annuel, l'industrie a vu ses effectifs baisser, tandis que dans le tertiaire marchand les évolutions sont favorables pour le commerce, l'hébergement et la restauration, ou encore les activités immobilières. A contrario, l'évolution des effectifs est défavorable dans le secteur de l'information et de la communication.

Stabilité du chômage

Le taux de chômage reste structurellement élevé, mais stable à 23,7 %, plus élevé qu'en Martinique (18,9 %) et qu'en Guyane (21,9 %). Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi progresse de près de 1 %, avec une évolution favorable pour les moins de 25 ans, mais une dégradation rapide pour les séniors (50 ans et plus) dont les effectifs augmentent de près de 10 % cette année. Signe de la persistance et de l'enkystement d'un chômage élevé, les demandeurs d'emploi de très longue durée, c'est-à-dire de deux ans ou plus, augmentent rapidement (+ 7,2 %). Les contrats aidés et les contrats d'apprentissage ont fortement baissé, respectivement de 6,1 % et de 25,3 %.

La consommation des ménages est soutenue

En 2015, les importations d'automobiles sont en hausse de 11 %, les importations alimentaires en hausse de 3 % ou encore la distribution de crédits à la consommation, en hausse de 7,8 % en 2015, contre 1,4 % en 2014. Cette consommation s'est faite dans le contexte d'une inflation très mesurée : + 0,3 % en moyenne annuelle. La modération est largement imputable à la baisse du prix des produits pétroliers.
A côté de la consommation, le financement des entreprises continue de croître en 2015 : les financements consentis aux entreprises ont un peu ralenti (+ 2,7 % contre + 6,0 % en 2014), mais les crédits d'investissement restent dynamiques (+ 8,5 % pour + 5,9 % en 2014).

Chute de la création de micro entreprises

La création d'entreprises sous la forme de sociétés augmente de 17 %, avec près de 1 600 immatriculations. Les créations d'entreprises individuelles hors micro-entreprises sont également à la hausse, de 9 %. Seules les créations de micro-entreprises s'inscrivent en très forte baisse (– 30 %), entraînant un léger repli du nombre global de créations d'entreprises (– 1,7 %).
La création de micro-entreprises, souvent par des chômeurs, s'essouffle depuis le début du dispositif. Les créations sont dynamiques dans le secteur de la construction cette année après une forte baisse, en lien avec l'évolution de l'emploi salarié dans ce secteur.

Le secteur de la construction est volatile

Si l'emploi salarié de la construction a enrayé la baisse en 2015, les logements autorisés, qui sont un indicateur avancé de l'activité dans la construction, sont au plus bas, fléchissant de 33 % par rapport à 2014. Cette baisse concerne à la fois les logements collectifs et les logements individuels et concerne toute la Guadeloupe, de Cap Excellence à Marie-Galante.

La production agricole est affectée par les conditions climatiques

La Guadeloupe a connu en 2015 une sécheresse exceptionnelle qui a affecté la production agricole. La campagne cannière est restée proche de celle de 2014, avec 586 000 tonnes de canne à sucre broyées dans les usines du Moule et de Marie-Galante, mais en retrait de 6 % par rapport à la moyenne de la décennie ; le déficit pluviométrique des sols a perturbé la replantation après la coupe. Les conditions météorologiques ont aussi perturbé la production bananière : les expéditions de bananes de la Guadeloupe baissent de 15 %. Quant à l'élevage, il poursuit sa tendance baissière, surtout pour la production bovine (– 6 %).

Le secteur du transport, portuaire comme aérien, est bien orienté

Le fret maritime est en hausse de 9 % et le transport de conteneurs de 10 %. Le transbordement se développe et dépasse pour la première fois 30 % du trafic de marchandises, activité sur laquelle le Grand Port Maritime de Guadeloupe (GPMG) s'est positionné. En revanche, le fret aérien est en baisse de 8 % en raison de la concurrence du trafic maritime, et de la moindre exportation de melons.
Concernant le transport de passagers, le trafic maritime est en progression, de 6 % pour le trafic intra-archipel, vers Marie-Galante, les Saintes ou la Désirade, mais surtout de + 32 % concernant la fréquentation des croisiéristes.
Le transport aérien de passagers est également en progression et franchit pour la troisième année consécutive le cap des deux millions de passagers, dans un contexte d'une hausse du trafic des aéroports d'outre-mer, métropolitains et européens. L'ouverture de lignes par la compagnie low cost Norwegian vers New-York, Boston et Baltimore a fortement contribué à faire progresser les destinations nord-américaines de 20 %, et la tendance s'est poursuivie début 2016. Les liaisons avec Fort-de-France et Saint-Martin-Grand-Case ont progressé de 4 % et 3 %, alors que les liaisons Europe ont diminué de 2 %.

Synthèse régionale Martinique
L'activité économique en Martinique reprend des couleurs en 2015

Les voyants de l'économie martiniquaise virent peu à peu au vert pour l'année 2015. Le chômage baisse et l'emploi salarié progresse, en particulier dans l'industrie. La situation financière des ménages s'améliore ; l'encours sain de crédit augmente de 6,7 % en raison des taux d'intérêt en baisse. Les consommateurs ont par ailleurs profité d'une inflation quasi nulle et d'une baisse de 8,4 % du prix des carburants. Cependant, la baisse du prix du pétrole a entrainé une chute de 14 % des exportations martiniquaises.

Christophe Basso, Insee

Embellie du marché du travail

En Martinique, le taux de chômage continue de baisser (0,5 %) en 2015 pour s'établir à 18,9 %, soit 3 points de moins que la Guyane et près de 5 de moins que la Guadeloupe. Les hommes jeunes et les moins qualifiés sont toujours les plus touchés.

Tiré par le secteur de l'agroalimentaire, l'emploi salarié marchand progresse de 1,5 %. C'est en fait toute l'industrie qui bénéficie de cette embellie, les nouveaux emplois se concentrant dans les petites entreprises industrielles. Avec une progression de 7,4 %, le nombre de salariés de l'hôtellerie restauration augmente également en 2015.

En parallèle, les effectifs salariés de la construction sont stables. Cependant, les créations d'entreprises du secteur sont en forte hausse (9 %). Elles concernent principalement des unités sans salarié. Cela peut présager une reprise de l'activité dans le secteur. Dans les faits, cela se traduit par 3 500 autorisations de projets de construction (+ 3,8 %). La progression est principalement due aux projets de maisons individuelles (+ 12 %).

Hausse de la consommation des ménages

Cette situation est confirmée par l'amélioration de la situation financière des ménages en 2015. Pour eux, l'encours sain de crédit progresse de 6,7 %. Le contexte économique favorable lié à la baisse des taux d'intérêt a pu inciter les ménages à investir et à consommer. En 2014, la consommation des ménages a progressé alors que la population a diminué. Elle reste ainsi l'un des piliers de la croissance. La consommation est également encouragée par une inflation quasi nulle en 2015. Si les produits frais ont augmenté de 3,7 % sur l'année, les carburants ont fortement baissé de – 8,4 % sous l'impulsion de la baisse du prix du pétrole.

Léger recul des échanges commerciaux

Autre incidence de la baisse du prix du pétrole, le solde commerce extérieur s'est quelque peu détérioré avec une chute en valeur des exportations de l'ordre de 14 %, les importations ne reculant que de 2 %. En revanche, celles adressées à l'industrie automobile ont crû de 25 %. D'ailleurs, les ventes de voitures neuves ont progressé de 14 % en 2015.

Plus généralement, le fret maritime est resté encore à un niveau très élevé, même s'il a reculé un peu par rapport à l'année précédente. Cela dit, l'année 2014 avait été particulièrement exceptionnelle. Le fret aérien est lui en hausse, principalement à l'export.

Enfin, le transport de passagers explose pour ce qui est des croisiéristes (+ 35,9 %) pour s'établir à 241 000 personnes. Le transport aérien s'est lui rétracté pour les liaisons avec la France hexagonale, mais la diminution est largement compensée par le trafic international, sous l'effet de l'ouverture de nouvelles lignes en provenance de l'Amérique du Nord.

Définitions BE 2015

Activité partielle / Chômage partiel

Lorsqu'une entreprise réduit son activité au-dessous de l'horaire légal ou arrête momentanément tout ou partie de son activité et qu'elle n'entend pas rompre les contrats de travail qui la lient à ses salariés, elle peut avoir recours au chômage partiel. Le système d'indemnisation du chômage partiel permet de gérer une baisse d'activité ponctuelle, limitée dans le temps et ayant pour cadre l'année civile.

Arrivées ou séjours

Nombre de clients différents qui séjournent une ou plusieurs nuits consécutives dans un même hôtel.

Autorisations d'engagement

En droit public français, les autorisations d'engagement sont des autorisations représentant la limite supérieure des dépenses pouvant être effectuées durant l'année. Elles sont valables seulement durant l'année en cours, mais leur montant non utilisé peut (sauf en matière de dépenses de personnel) être reporté sur l'année suivante.

Durée moyenne de séjour (hôtellerie, hôtellerie de plein air)

Rapport du nombre de nuitées au nombre d'arrivées des clients hébergés.

Auto-entrepreneur

Le régime de l'« auto-entrepreneur » s'applique depuis le 1er janvier 2009 aux personnes physiques qui créent ou possèdent déjà une entreprise individuelle pour exercer une activité commerciale, artisanale ou libérale (hormis certaines activités exclues), à titre principal ou complémentaire, et dont l'entreprise individuelle remplit les conditions du régime fiscal de la micro-entreprise et qui opte pour exercer en franchise de TVA.
Il offre des formalités de création d'entreprise allégées ainsi qu'un mode de calcul et de paiement simplifié des cotisations sociales et de l'impôt sur le revenu. L'auto-entrepreneur bénéficie :

- d'un régime micro-social simplifié ;
- d'une dispense d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés (RCS) pour les commerçants, ou au répertoire des métiers (RM) pour les artisans ; toutefois, l'auto-entrepreneur qui crée une activité artisanale à titre principal, doit s'inscrire au RM ;
- d'une exonération de TVA ;
- et sur option, d'un régime micro-fiscal simplifié (versement libératoire de l'impôt sur le revenu) et d'une exonération de la cotisation foncière des entreprises pendant 3 ans à compter de la date de création.

Catégories de demandes d'emploi établies par Pôle Emploi

La publication des effectifs de demandeurs d'emploi inscrits se fait selon les catégories statistiques suivantes :

- catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ;
- catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois) ;
- catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. plus de 78 heures au cours du mois) ;
- catégorie D : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (en raison d'un stage, d'une formation, d'une maladie…), y compris les demandeurs d'emploi en convention de reclassement personnalisé (CRP) et en contrat de transition professionnelle (CTP), sans emploi ;
- catégorie E : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en emploi (par exemple : bénéficiaires de contrats aidés).

Cessation d'entreprise

Il s'agit de l'arrêt total de l'activité économique de l'entreprise.
Il ne faut pas confondre la notion de défaillance avec la notion plus large de cessation. Les liquidations qui font suite à une défaillance ne représentent qu'une partie, variable avec le temps et le secteur d'activité, de l'ensemble des cessations.

Chômeur au sens du Bureau international du travail (BIT)

C'est une personne en âge de travailler (conventionnellement 15 ans ou plus) qui n'a pas travaillé, ne serait-ce qu'une heure, au cours d'une semaine de référence, est disponible pour travailler dans les deux semaines et a entrepris des démarches actives de recherche d'emploi dans le mois précédent, ou a trouvé un emploi qui commence dans les 3 mois.

Contrat d'apprentissage

Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail qui a pour but de donner à des jeunes travailleurs ayant satisfait à l'obligation scolaire une formation générale, théorique et pratique, en vue de l'obtention d'une qualification professionnelle sanctionnée par un diplôme de l'enseignement professionnel ou technologique, un titre d'ingénieur ou un titre répertorié. L'apprentissage repose sur le principe de l'alternance entre enseignement théorique en centre de formation d'apprentis (CFA) et enseignement du métier chez l'employeur avec lequel l'apprenti a signé son contrat.
La durée du contrat varie de 1 à 3 ans en fonction du type de profession et de la qualification préparée. Tout jeune âgé de 16 à 25 ans peut entrer en apprentissage. La rémunération, calculée en pourcentage du Smic (entre 25 % et 78 %), varie selon l'âge du jeune en apprentissage et sa progression dans le ou les cycles de formation.
Tout employeur du secteur privé peut embaucher un apprenti s'il déclare prendre les mesures nécessaires à l'organisation de l'apprentissage : le suivi, obligatoire, par

un maître d'apprentissage, notamment. Les cotisations sociales (salariales et patronales, hormis pour les accidents du travail) sont prises en charge par l'État. Les contrats d'apprentissage ouvrent droit à une indemnité compensatrice forfaitaire (montant minimal de 1 000 euros par année de contrat), versée à l'employeur par le conseil régional. En outre, les entreprises ont droit à un crédit d'impôt (1 600 euros par apprenti et par an, voire 2 200 euros dans certains cas).

Contrat d'insertion dans la vie sociale / CIVIS

Le contrat d'insertion dans la vie sociale (CIVIS), dans son volet « accompagnement vers l'emploi » a été mis en œuvre en 2005. Il s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans faiblement qualifiés et rencontrant des difficultés particulières d'insertion professionnelle. Il a pour objectif d'organiser les actions nécessaires à la réalisation de leur projet d'insertion dans un emploi durable. Ce contrat est conclu avec les missions locales ou les permanences d'accueil, d'information et d'orientation (PAIO). Sa durée est d'un an renouvelable. Les titulaires d'un CIVIS âgés d'au moins 18 ans peuvent bénéficier d'un soutien de l'État sous la forme d'une allocation versée pendant les périodes durant lesquelles ils ne perçoivent ni une rémunération au titre d'un emploi ou d'un stage, ni une autre allocation.

Contrat de professionnalisation

Le contrat de professionnalisation s'adresse à tous les jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus et aux demandeurs d'emploi âgés de 26 ans et plus. Il s'agit d'un contrat de travail en alternance à durée déterminée ou indéterminée incluant une action de professionnalisation. Son objectif est de permettre aux salariés d'acquérir une qualification professionnelle et de favoriser leur insertion ou réinsertion professionnelle. L'action de professionnalisation comporte des périodes de travail en entreprise et des périodes de formation ; sa durée est en principe comprise entre 6 et 12 mois, mais peut être portée à 24 mois par accord collectif de branche. La durée de formation est d'au moins 15 % de la durée de l'action de professionnalisation. Les bénéficiaires âgés de 16 à 25 ans révolus sont rémunérés en pourcentage du Smic (entre 55 % et 80 %) selon leur âge et leur niveau de formation ; les autres salariés perçoivent une rémunération qui ne peut être ni inférieure au Smic ni à 85 % du salaire minimum conventionnel. Ce contrat ouvre droit pour l'employeur à une exonération des cotisations patronales de sécurité sociale quand le bénéficiaire a entre 16 et 25 ans ou quand il s'agit d'un demandeur d'emploi âgé de 45 ans ou plus.

Contrat unique d'insertion / CUI

Crée par la loi n° 2008-1249 du 1er décembre 2008 généralisant le revenu minimum de solidarité active et réformant les politiques d'insertion, le contrat unique d'insertion (CUI) est entré en vigueur au 1 er janvier 2010 (dans les départements d'Outre-Mer entrée en vigueur prévue pour le 1 er janvier 2011).
A compter du 1er janvier 2010 et suite à la mise en place de ce nouveau contrat, il n'est plus possible de conclure des contrats d'avenir et des contrats d'insertion - revenu minimum d'activité (CI-RMA).
Dans les départements d'Outre-Mer, la mise en œuvre du Contrat Unique d'Insertion (CUI) était prévue jusqu'au 1er janvier 2011, la conclusion de CIRMA et de contrats d'avenir restant possible jusqu'au 31 décembre 2010.
Le contrat unique d'insertion qui a pour objet de faciliter l'insertion professionnelle des personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles d'accès à l'emploi, se décline sous deux formes :

- le CUI - Contrat Initiative Emploi (CUI-CIE), s'adresse aux employeurs du secteur marchand et ouvre droit à une aide financière sans exonération spécifique de cotisations sociales ;
- le CUI - Contrat d'Accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE), s'adresse aux employeurs du secteur non marchand et ouvre droit à une aide financière et à une exonération spécifique de cotisations sociales.

Correction des variations saisonnières / CVS

L'évolution d'une série statistique peut en général se décomposer en effets de trois facteurs : une tendance, une composante saisonnière et une composante irrégulière. La correction des variations saisonnières est une technique que les statisticiens emploient pour éliminer l'effet des fluctuations saisonnières normales sur les données, de manière à en faire ressortir les tendances fondamentales (tendance et composante irrégulière).
Ainsi, par exemple, le taux de chômage désaisonnalisé supprime les variations dues au profil saisonnier habituel d'embauche pendant l'été et de mise à pied pendant l'hiver dans des secteurs d'activité comme l'agriculture et la construction.

Création d'entreprise

La statistique mensuelle des créations d'entreprises est constituée à partir des informations du répertoire national des entreprises et des établissements (Sirene).
Depuis le 1er janvier 2007, la notion de création d'entreprise s'appuie sur un concept harmonisé au niveau européen pour faciliter les comparaison : une création d'entreprise correspond à la mise en œuvre de nouveaux moyens de production.
Par rapport aux immatriculations dans Sirene, on retient comme création pour satisfaire au concept harmonisé :

1) les créations d'entreprise correspondant à la création de nouveaux moyens de production (il y a nouvelle immatriculation dans Sirene) ;

2) les cas où l'entrepreneur (il s'agit en général d'un entrepreneur individuel) reprend une activité après une interruption de plus d'un an (il n'y a pas de nouvelle immatriculation dans Sirene mais reprise de l'ancien numéro Siren) ;

3) les reprises par une entreprise nouvelle de tout ou partie des activités et moyens de production d'une autre entreprise (il y a nouvelle immatriculation dans Sirene) lorsqu'il n'y a pas continuité de l'entreprise reprise.

On considère qu'il n'y a pas continuité de l'entreprise si parmi les trois éléments suivants concernant le siège de l'entreprise, au moins deux sont modifiés lors de la reprise : l'unité légale contrôlant l'entreprise, l'activité économique et la localisation.
Depuis les données relatives à janvier 2009, les statistiques de créations d'entreprises incluent les demandes d'immatriculation avec le statut d'auto-entrepreneur enregistrées dans Sirene. Ce dénombrement n'inclut pas les entrepreneurs déjà en activité avant le 1er janvier 2009 qui

demandent, à titre dérogatoire au plus tard le 31 mars 2009, à bénéficier du régime micro-social et du versement fiscal libératoire en 2009.

Défaillance d'entreprise

Une entreprise est en situation de défaillance ou de dépôt de bilan à partir du moment où une procédure de redressement judiciaire est ouverte à son encontre. Cette procédure intervient lorsqu'une entreprise est en état de cessation de paiement, c'est-à-dire qu'elle n'est plus en mesure de faire face à son passif exigible avec son actif disponible.
Remarque : il ne faut pas confondre la notion de défaillance et la notion de cessation *(voir cette denière définition)*.

Demandeurs d'emploi en fin de mois / DEFM

Les demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) sont les personnes inscrites à Pôle Emploi et ayant une demande en cours au dernier jour du mois.

Demandeurs d'emploi de longue durée / DELD

Les demandeurs d'emploi de longue durée (DELD) sont ceux inscrits à Pôle Emploi depuis un an ou plus.

Durée moyenne de séjour

Rapport entre le nombre de nuitées et le nombre d'arrivées.

Emploi d'Avenir / EAV

L'emploi d'avenir (EAV) est un contrat d'aide à l'insertion destiné aux jeunes particulièrement éloignés de l'emploi, en raison de leur défaut de formation ou de leur origine géographique. Il comporte des engagements réciproques entre le jeune, l'employeur et les pouvoirs publics, susceptibles de permettre une insertion durable du jeune dans la vie professionnelle.

Emploi salarié

Par salariés, il faut entendre toutes les personnes qui travaillent, aux termes d'un contrat, pour une autre unité institutionnelle résidente en échange d'un salaire ou d'une rétribution équivalente.
Les non salariés sont les personnes qui travaillent mais sont rémunérées sous une autre forme qu'un salaire.

Encours sains

Part de l'encours brut de crédits pour laquelle il n'a pas été identifié de risque avéré de non remboursement.

Enquête de fréquentation dans l'hôtellerie

L'enquête de fréquentation dans l'hôtellerie permet l'observation conjoncturelle de la fréquentation dans l'hôtellerie et l'étude de la structure de la clientèle, notamment de son origine géographique. Elle permet d'établir des indicateurs de taux d'occupation, de durée moyenne de séjour ou de part de la clientèle professionnelle. Réalisée chaque mois depuis 1982, elle couvre un échantillon national de 8 300 établissements homologués (1 à 5 étoiles dans le nouveau classement hôtelier) et non homologués de chaînes de la France métropolitaine et des départements d'Outre-mer (DOM). L'échantillon final est de 14 000 hôtels environ pour satisfaire les besoins d'information locale.

Equivalent-emplois à temps plein sur le mois (ETP)

Rapport du nombre total de semaines de travail réalisées par les intérimaires sur le nombre total de semaines ouvrées du mois. Par convention, ce nombre est fixé à 52 semaines pour une année. Cette convention de calcul conduit à sous-estimer légèrement l'équivalent-emplois à temps plein, dans la mesure où une partie des missions ne comptabilise pas les périodes de congés.
Remarque : on pourra parler de « volume de travail temporaire » pour désigner l'équivalent-emplois à temps plein. Cet indicateur donne une idée de volume moyen d'intérim sur le mois, et se différencie donc du nombre d'intérimaires qui donne une idée de stock en fin de mois."
(source Dares)

Estimations d'emploi localisées

A partir de 2009, les estimations d'emploi annuelles sont calculées à partir du dispositif Estel (Estimations d'emploi localisées), qui se fondent sur l'utilisation des sources administratives en niveau.
Pour les salariés, il s'agit des Déclarations Annuelles de Données Sociales (DADS « grand format ») contenant, en plus des DADS stricto sensu, les données du fichier de paye des agents de l'État et celles des particuliers employeurs).
Pour les non salariés agricoles, les sources mobilisées sont les fichiers de la Mutualité Sociale Agricole (MSA) et pour les non salariés non agricoles, les fichiers de l'Agence Centrale des Organismes de Sécurité Sociale (ACOSS) qui est la Caisse Nationale des Unions de Recouvrement des Cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales (URSSAF).
Le concept central d'Estel est une synthèse ascendante des sources administratives utilisées avec prise en compte de la multi-activité. Estel mesure l'emploi selon un concept « BIT répertorié » : l'emploi est mesuré sur la dernière semaine de l'année et tout emploi déclaré est comptabilisé.
Le passage à Estel permet la production des estimations d'emploi annuelles à un niveau géographique et sectoriel plus fin que l'ancien système (celui de la zone d'emploi croisée avec le niveau A38 de la nouvelle nomenclature d'activités au lieu du niveau départemental) ; de plus on disposera chaque année de la double localisation au lieu de résidence et au lieu de travail pour les salariés et d'informations sur le sexe et la tranche d'âge quinquennale des travailleurs salariés et non salariés.

Evolution du PIB

L'évolution du PIB en volume ou en « euros constants » permet de mesurer l'évolution d'un agrégat économique indépendamment de l'évolution des prix. Les ressources sont égales à la somme du PIB et des importations. Les agrégats ne sont pas rapportés directement au PIB du fait que les importations contribuent négativement au PIB. En effet : PIB + Importations = Consommation finale des ménages et des administrations + FBCF + Exportations + Variation des stocks.

EVP

Unité **E**quivalente en conteneurs d'une longueur de 20' (**V**ingt **P**ieds) - (soit 6 m).

Expressiste

Entreprise spécialisée dans la livraison rapide de colis et de lettres.

Immatriculations de voitures particulières neuves

L'Insee publie mensuellement le nombre des immatriculations des voitures particulières neuves (hors utilitaires et transit temporaire) permettant ainsi de suivre l'évolution du marché automobile français. Le chiffre brut, communiqué par le Comité des constructeurs français d'automobiles (CCFA) est corrigé des jours ouvrables et des variations saisonnières (CJO-CVS).

Intérim

L'opération de « travail intérimaire » (ou « intérim » ou « travail temporaire ») consiste à mettre à disposition provisoire d'entreprises clientes, des salariés qui, en fonction d'une rémunération convenue, sont embauchés et rémunérés à cet effet par l'entreprise de travail intérimaire (ou entreprise de travail temporaire).
Elle se caractérise donc par une relation triangulaire entre l'entreprise de travail temporaire, l'entreprise cliente et le salarié, et implique la conclusion de deux contrats : un contrat de mise à disposition (entre l'entreprise de travail temporaire et l'entreprise cliente) et un contrat de mission (entre l'entreprise de travail temporaire et le salarié).

Logement autorisé

Un logement autorisé est un logement, non encore réalisé, qui entre dans le cadre d'un dossier de permis de construire ayant reçu un avis favorable.

Logement collectif

Logement dans un immeuble collectif (appartement).

Logement commencé

Un logement commencé est un logement faisant partie d'un bâtiment dont les fondations sont commencées (cas des logements collectifs) ou dont les « fouilles en rigole » sont entreprises (cas des logements individuels).

Logement individuel

Un logement individuel est une construction qui ne comprend qu'un logement (maison).

Marchandises en vrac

Marchandises chargées directement dans les cales des navires.
Ro-ro : cette appellation vient de l'anglais « roll on/roll off », les ro-ro sont des navires rouliers équipés de portes arrière et d'une rampe permettant de faire rouler leur cargaison. Ils transportent principalement des véhicules.

Nomenclature d'activités française / NAF rév. 2, 2008

La nomenclature des activités économiques en vigueur en France depuis le 1er janvier 2008 est la nomenclature d'activités française (NAF rév.2). La NAF a la même structure que de la nomenclature d'activités de la Communauté européenne (NACE rév. 2) mais elle comporte un niveau supplémentaire, spécifique à la France, celui des sous-classes.
La NAF rév.2 comporte cinq niveaux comprenant respectivement : 21, 88, 272, 615 et 732 postes.
La NAF rév.2 s'est substituée à la NAF rév.1 datant de 2003 (entrée en vigueur au 1er janvier 2003). La NAF rév.1 comporte cinq niveaux ayant respectivement 17, 31, 62, 224, et 712 postes
La NAF rév.1 avait succédé à la NAF qui était en vigueur depuis le 1er janvier 1993.

Nomenclature agrégée - NA, 2008

Avec le passage à la NAF rév.2 (nomenclature d'activités française révisée au 1er janvier 2008), la nomenclature économique de synthèse (NES) associée à la NAF rév.1 disparaît en tant que telle. En effet, cette nomenclature strictement française ne permettait pas de comparaisons internationales car elle ne s'emboîtait pas dans l'arborescence de la CITI et de la NACE.
La NAF rév.2 contient deux niveaux agrégés « standard » : les sections et divisions en, respectivement, 21 et 88 postes. Ces niveaux sont communs à la nomenclature internationale d'activités CITI rév.4, à la nomenclature européenne d'activités NACE rév. 2 et à la NAF rév.2.
Il était toutefois nécessaire de disposer de niveaux de regroupements supplémentaires pour répondre aux besoins de l'analyse économique et de la diffusion en matière de données de synthèse.
Sept niveaux d'agrégation sont ainsi associés à la NAF rév.2, dénommés « A xx » où xx représente le nombre de postes du niveau. Ils constituent la nomenclature agrégée (NA) :
- A 10 : niveau international, regroupement de sections ;
- A 17 : niveau français intermédiaire entre les niveaux A 10 et A 38.

Au niveau des sections (A 21), l'industrie manufacturière est détaillée en cinq postes et, inversement, certaines activités de services sont regroupées.
- A 21 : sections, niveau standard de l'arborescence de la NAF rév. 2 ;
- A 38 : niveau international, intermédiaire entre sections et divisions ;
- A 64 : niveau européen, intermédiaire entre les niveaux A 38 et divisions (A 88), provisoire ;
- A 88 : divisions, niveau standard de l'arborescence de la NAF rév. 2 ;
- A 129 : niveau français intermédiaire entre les niveaux divisions (A 88) et groupes.

Nuitées

Nombre total de nuits passées par les clients dans un établissement ; deux personnes séjournant trois nuits dans un hôtel comptent ainsi pour six nuitées de même que six personnes ne séjournant qu'une nuit.

Opération d'intérêt national (OIN)

Est, en France, une opération d'urbanisme à laquelle s'applique un régime juridique particulier en raison de son intérêt majeur. L'État conserve dans ces zones la maîtrise de la politique d'urbanisme : il détermine les modes d'utilisation de certains périmètres jugés stratégiques et d'intérêt national et y exerce seul, par exception aux grands principes de la décentralisation dans ce domaine, les principales compétences d'urbanisme.

Passagers nationaux

Embarquent à destination ou déparquent en provenance d'un aéroport français.

Passagers internationaux

Embarquent à destination ou débarquant en provenance d'un aéroport étranger.

Pôle Emploi

Pôle emploi est un opérateur du service public de l'emploi. Il est issu de la fusion entre l'ANPE et le réseau des Assedic qui est devenue effective par la loi du 13 février 2008 relative à la réforme du service public de l'emploi. Il a pour mission d'accompagner tous les demandeurs d'emploi dans leur recherche jusqu'au placement, assurer le versement des allocations aux demandeurs indemnisés, aider les entreprises dans leurs recrutements et recouvrer les cotisations.
L'objectif était de créer un opérateur qui permette notamment aux demandeurs d'emploi d'avoir un seul interlocuteur pour la gestion des offres d'emploi et de leur allocation. Pôle emploi existe juridiquement depuis le 19décembre 2008, date de la première réunion de son conseil d'administration.

Population active (BIT)

La population active dite « au sens du BIT » regroupe la population active occupée et les chômeurs ; ces deux concepts étant entendus selon les définitions du Bureau International du Travail (BIT).

Ro-ro

Cette appellation vient de l'anglais « roll on/roll off », les ro-ro sont des navires rouliers équipés de portes arrière et d'une rampe permettant de faire rouler leur cargaison. Ils transportent principalement des véhicules.

Sit@del2

Sit@del2 est une base de données du système statistique public relative à la construction neuve de logements et de locaux non résidentiels. Cette base est alimentée par les informations des permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir et déclarations préalables. Sit@del2 est la continuité de Sitadel, prenant en compte les nouvelles variables des formulaires mis en place lors de réforme du droit des sols en octobre 2007.

Taux de chômage

Le taux de chômage est le pourcentage de chômeurs dans la population active (actifs occupés + chômeurs). On peut calculer un taux de chômage par âge en mettant en rapport les chômeurs d'une classe d'âge avec les actifs de cette classe d'âge. De la même manière, se calculent des taux de chômage par sexe, par professions et catégories socioprofessionnelles (PCS), par région, par nationalité, par niveau de diplôme.

Taux de chômage (BIT)

Le taux de chômage au sens du Bureau international du travail (BIT) est la proportion du nombre de chômeurs au sens du BIT dans la population active au sens du BIT.

Taux d'occupation (hôtellerie, hôtellerie de plein air)

Rapport entre le nombre de chambres (emplacements) occupés et le nombre de chambres (emplacements) offerts par les hôtels et campings ouverts. Il diffère du taux d'utilisation qui rapporte le nombre de chambres (emplacements) occupés au nombre de chambres (emplacements) total des hôtels et campings, qu'ils soient ouverts ou fermés.

Taux de vacance

Le taux de vacance des logements sociaux est le rapport entre le nombre de logements non occupés et proposés à la location et le nombre total de logements proposés à la location

Taux de provisionnement

Part des créances douteuses ayant fait l'objet de provisions de la part des établissements bancaires, de manière à les prémunir du risque de crédit.

Transbordement

Passage des marchandises d'un bateau à l'autre, sans passer par les zones de stockage.

Coordination Direction Inter-Régionale Antilles-Guyane

Contribution Iedom
Deal
Daaf
CCIG
CNES
Grand Port Maritime de la Guyane

Directeur de publication Didier Blaizeau

Rédactrice en chef Béatrice Céleste

Mise en page Blandine Grillot
Patrick Lapierre De Melinville
Typhenn Ladire

Auteurs Émilie Charles-Euphrosine (Insee)
Katia Le Goaziou (Insee)
Jean-Baptiste Berry (Insee)
Clémentine Garandeau (Insee)
Guy Mystille (Insee)
Marcelle Jeanne-Rose (Insee)
Nadia Alibay (Iedom)
Quentin Blanc (Iedom)
Jean-Christophe Lambert (Daaf)
Lionnel Ransan(Daaf)
Jean-Philippe Zebus (CNES)
Nicolas Surais (DEAL Guyane)
Jeanne Da-Silvera (DEAL Guyane)
Rémi Charrier (Insee)
Rémy-Louis Budoc (Gmp-Guyane)
Sandy Bouchenafa (Gmp-Guyane)
Jocelyne Marcel (CCIG)
Jean-Eric Place (Insee)
Christophe Basso (Insee)

Bureau de presse Valérie Eloi
Tel : 0594 29 73 28 - Fax : 0594 29 73 01
Courriel : valerie.eloi@insee.fr

© Insee 2016

Insee Conjoncture

Guyane

Bilan économique 2015

L'économie guyanaise en attente de nouveaux moteurs

En 2014, l'économie de la Guyane était en croissance soutenue, portée par l'activité intense du secteur spatial. Cette évolution favorable en Guyane se fait dans un contexte mondial encore morose. En France, la croissance reste faible même si elle se consolide. En revanche, la zone Amérique latine et Caraïbes traverse de grandes difficultés (– 0,1 %). Les deux pays voisins de la Guyane, le Surinam et le Brésil, sont en pleine crise politique. Dans ce contexte, l'économie guyanaise reste portée par le secteur spatial et l'investissement des entreprises et des ménages, qui ne compensent qu'en partie la stagnation de l'emploi, la faible commande publique et une consommation des ménages en berne.

Conjoncture n° 2
Juin 2016

ISSN : 2429-3822

Insee Service territorial de Gayenne
23 Ter Avenue Pasteur
CS 36017
97306 Cayenne Cedex

Directeur de la publication :
Didier Blaizeau

Rédactrice en chef :
Béatrice Céleste

Mise en page :
Blandine Grillot
Patrick Lapierre De Melinville
Typhenn Ladire

© Insee 2016

Insee